



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2022

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2022

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,02 \$, par rapport à 1,77 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,08 \$, par rapport à 1,83 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 733 millions de dollars, comparativement à 3 277 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 833 millions de dollars, comparativement à 3 380 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 67 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 74 millions de dollars (65 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab de 50 millions de dollars (41 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) par rapport à 38 millions de dollars (38 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 3 mars 2022 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2022. Le résultat net comme présenté a atteint 3,7 milliards de dollars, en hausse de 14 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 3,8 milliards de dollars, en hausse de 13 %.

« La TD a démarré l'exercice en force en générant une croissance des produits pour l'ensemble de ses secteurs, alors que les activités de la clientèle ont connu un essor, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. En nous concentrant sur la croissance, nous continuons à investir dans la technologie et de nouvelles capacités, ce qui nous place en bonne position pour répondre aux besoins en constante évolution de nos clients.

Je suis également heureux d'avoir annoncé cette semaine l'entente avec First Horizon. Cette entente participe de façon marquée à l'accélération de notre stratégie aux États-Unis en nous permettant d'acquérir une banque régionale de premier plan, avec une présence sur des marchés très intéressants dans le sud-est des États-Unis – un choix stratégique fantastique pour la TD », a ajouté M. Masrani.

Les activités de la clientèle, les volumes et les produits des Services de détail au Canada ont continué leur progression

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 254 millions de dollars, en hausse de 11 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat est attribuable à des produits records et à une baisse des provisions pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Les produits ont augmenté de 6 % en raison de la croissance solide des produits autres que d'intérêts dans tous les secteurs d'activité et de la progression des volumes de prêts et de dépôts. Les charges ont augmenté de 8 %, témoignant des investissements en vue de soutenir la croissance des activités et des dépenses liées au volume, notamment l'augmentation de la rémunération variable. La provision pour pertes sur créances a diminué de 109 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, reflet de la baisse de la provision pour pertes sur créances relatives aux actifs dépréciés et de la hausse de la reprise de provision pour pertes sur créances relatives aux actifs productifs.

Les Services de détail au Canada ont amorcé l'exercice sur un bon élan, en affichant des produits sans précédent provenant des Services bancaires personnels et commerciaux, soutenus par une augmentation des activités de la clientèle. Pour les activités de Gestion de patrimoine, la croissance de l'actif net et les ventes de fonds communs de placement ont contrebalancé l'incidence du retour à la normale du volume de transactions et ont permis d'enregistrer une croissance des produits pour le secteur d'activité. Les innovations axées sur l'avenir ont continué à renforcer la confiance des clients à l'égard de leurs finances, grâce entre autres au forfait amélioré pour les nouveaux Canadiens qui inclut des virements internationaux gratuits pendant 12 mois par l'intermédiaire de la plateforme Virement international TD et au lancement de NégociTitres^{MC} TD, une nouvelle application mobile de négociation de titres offerte par Placements directs TD, sans seuil minimal ou frais mensuels et permettant d'effectuer 50 opérations sur actions sans commission chaque année par client.

La solide reprise des Services de détail aux États-Unis s'est poursuivie

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 272 millions de dollars (1 006 millions de dollars américains), en hausse de 27 % (30 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (Schwab) a contribué au résultat à hauteur de 252 millions de dollars (200 millions de dollars américains), une hausse de 21 % (24 % en dollars américains) comparativement à sa contribution au premier trimestre de l'exercice précédent.

Le secteur Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tient pas compte de la participation de la Banque dans Schwab, a présenté un résultat net de 1 020 millions de dollars (806 millions de dollars américains), en hausse de 29 % (31 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflet surtout de la hausse des produits et de la baisse de la provision pour pertes sur créances. Les produits ont augmenté de 4 % (6 % en dollars américains), reflétant la hausse des volumes de dépôts et des marges sur les dépôts, l'augmentation du résultat sur le portefeuille de placements et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, le tout en partie contrebalancé par la baisse des marges sur les prêts. La provision pour pertes sur créances s'est établie à 21 millions de dollars (17 millions de dollars américains), une baisse de 114 millions de dollars (86 millions de dollars américains) par rapport à celle

du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant la baisse des provisions pour pertes sur créances relatives aux actifs productifs et aux actifs dépréciés. Les charges ont diminué de 5 % (4 % en dollars américains), témoignant des coûts d'optimisation des succursales engagés au cours de l'exercice précédent qui ont plus que contrebalancé les investissements réalisés dans les activités au cours du trimestre considéré. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à offrir du soutien aux petites entreprises clientes pour le traitement de l'exonération des prêts aux termes du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP), tout en aidant nos clients à satisfaire leurs besoins en matière de crédit au moyen de solutions de prêts hypothécaires, de cartes de crédit ou du marché intermédiaire.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont poursuivi leurs investissements en vue d'améliorer l'expérience client, de renforcer les collectivités et de soutenir les collègues. Les améliorations apportées à l'appli TD facilitent dorénavant la demande d'une nouvelle carte en version numérique pour les clients détenant une carte de débit en cas de perte, vol ou bris de leur carte. La carte de crédit *Double UpSM Credit Card*, un ajout à la gamme de cartes de crédit TD au printemps dernier, a été à l'origine du plus grand nombre d'ouvertures de comptes de cartes bancaires, soit 98 000 nouveaux comptes à la fin du trimestre. Le compte de dépôt *The Essential Banking*, créé pour offrir un meilleur accès aux services bancaires pour les collectivités mal servies, a contribué à l'ouverture de 44 000 comptes depuis son lancement officiel en août dernier et a permis de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de clients dans plus de collectivités. TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD} a ouvert sa succursale phare dans l'édifice One Vanderbilt dans la ville de New York, la plus grande succursale de la TD aux États-Unis offrant plus de commodité et une meilleure accessibilité pour nos clients.

Solide rendement du secteur Services bancaires de gros au premier trimestre

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 434 millions de dollars pour le trimestre considéré, en baisse de 1 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, une baisse de la provision pour pertes sur créances et une hausse des charges autres que d'intérêts. Pour le trimestre, la provision pour pertes sur créances a consisté en une reprise de provision de 5 millions de dollars, comparativement à une provision de 20 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par des niveaux moins élevés de provisions pour pertes sur créances relatives aux actifs productifs et aux actifs dépréciés.

Le rendement des Services bancaires de gros a été solide malgré les investissements réalisés en vue de la croissance. Au cours du premier trimestre, Valeurs Mobilières TD a encore une fois fait la démonstration de ses capacités en matière de services-conseils et de financement au chapitre du financement durable en participant au montage et au placement de plus de 12,5 milliards de dollars d'obligations vertes, sociales et durables et de 24 milliards de dollars de prêts liés à la durabilité tout en réalisant d'importants mandats de services-conseils.

Fonds propres

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 15,2 %¹.

Conclusion

« Dans l'ensemble, la Banque a connu un excellent trimestre et, pour l'avenir, nous continuons de nous concentrer sur les occasions visant à accroître nos activités et à approfondir nos relations avec nos clients, a ajouté M. Masrani. Je veux remercier nos 90 000 collègues, partout dans le monde, qui poursuivent notre objectif d'enrichir jour après jour la vie de nos clients, de nos collègues et de nos collectivités. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

¹ Cette mesure a été incluse dans le présent document conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2022. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2021 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2022	IFS du T1 2022	IRS du T1 2022	Rapport annuel 2021
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				80-85, 89, 95-98, 109-111
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				73-79
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	31, 45			69, 106
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				81-84
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				80-81
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				67, 80, 85-111
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	35			66, 84, 92-93, 109
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	26-31, 79-80		1-3, 6	62-65, 69, 216
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	62
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				63-66, 109
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		66-67
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			10	86-89, 91-92
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			23-38, 43-48	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			60	88, 92, 96	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	37-39, 41-42			98-100, 102-103
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	40			101, 210-211
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	46-48			106-108
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40-45			103-106
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	34			90
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	34-37			90, 93-94
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	35-36			91-94, 96
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	35			91-94
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	22-25, 65-71	19-34	1-5, 10-11, 13-60	48-61, 85-89, 166-173, 183, 186-187, 214-215
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	71			56, 142-143, 148-149, 173
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	23, 67-69	23, 27		53, 169-171
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			40-42, 49-53	88, 154, 177-179, 183, 186-187
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				88, 146, 154
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				95-97, 109-111
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	77-78, 80			78-79, 208-210

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	50	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5	Faits saillants financiers	51	Glossaire
6	Notre rendement		
10	Aperçu des résultats financiers		
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
20	Résultats trimestriels	54	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
21	Revue du bilan	55	Bilan consolidé intermédiaire
22	Qualité du portefeuille de crédit	56	État du résultat consolidé intermédiaire
26	Situation des fonds propres	57	État du résultat global consolidé intermédiaire
32	Facteurs de risque et gestion des risques	58	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
33	Gestion des risques	59	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
49	Titrisation et arrangements hors bilan		Notes des états financiers consolidés intermédiaires
49	Méthodes et estimations comptables	81	Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2021, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2021. Le présent rapport de gestion est daté du 2 mars 2022. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2021 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2021 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2021 ») du rapport annuel 2021 de la Banque aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », aux rubriques « Principales priorités pour 2022 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Orientation pour 2022 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2022 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, les attentes en matière de rendement financier pour la Banque ainsi que les possibles répercussions économiques, financières et autres conséquences de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « cibler », « objectif » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies, y compris la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques, les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; le risque de modélisation; les activités frauduleuses; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et les autres risques découlant du recours par la Banque à des prestataires de services indépendants; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de « recapitalisation interne » des banques; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Acquisition en cours » ou « Événements importants et postérieurs à la date de clôture et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2021 aux rubriques « Sommaire et perspectives économiques » et « Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19 », aux rubriques « Principales priorités pour 2022 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Orientation pour 2022 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux ou pour les trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Résultats d'exploitation			
Total des produits – comme présentés	11 281 \$	10 941 \$	10 812 \$
Total des produits – rajustés ¹	11 281	10 941	10 812
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	72	(123)	313
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	650	780
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 967	5 947	5 784
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	5 897	5 898	5 744
Résultat net – comme présenté	3 733	3 781	3 277
Résultat net – rajusté ¹	3 833	3 866	3 380
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	743,6 \$	722,6 \$	706,0 \$
Total de l'actif	1 778,6	1 728,7	1 735,6
Total des dépôts	1 159,5	1 125,1	1 139,2
Total des capitaux propres	102,0	99,8	95,4
Total des actifs pondérés en fonction des risques ²	470,9	460,3	467,2
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ³	15,3 %	15,7 %	14,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	15,7	16,1	14,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) ¹	20,6	21,3	19,9
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ¹	20,8	21,4	20,1
Ratio d'efficacité – comme présenté ³	52,9	54,4	53,5
Ratio d'efficacité – rajusté ^{1, 3}	52,3	53,9	53,1
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets	0,04	(0,07)	0,17
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action			
De base	2,03 \$	2,04 \$	1,77 \$
Dilué	2,02	2,04	1,77
Dividendes par action	0,89	0,79	0,79
Valeur comptable par action ³	53,00	51,66	49,44
Cours de clôture ⁴	101,81	89,84	72,46
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 820,5	1 820,5	1 814,2
Nombre moyen – dilué	1 824,1	1 823,2	1 815,8
Fin de période	1 816,5	1 822,0	1 816,0
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	184,9 \$	163,7 \$	131,6 \$
Rendement de l'action ³	3,7 %	3,7 %	4,5 %
Ratio de versement de dividendes ³	44,0	38,7	44,6
Ratio cours/bénéfice ³	12,8	11,6	11,0
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ³	45,8	58,9	4,1
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ^{1, 3}			
Résultat par action			
De base	2,08 \$	2,09 \$	1,83 \$
Dilué	2,08	2,09	1,83
Ratio de versement de dividendes	42,8 %	37,8 %	43,2 %
Ratio cours/bénéfice	12,5	11,3	13,1
Ratios des fonds propres ²			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,2 %	15,2 %	13,6 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,3	16,5	14,8
Ratio du total des fonds propres	19,0	19,1	17,4
Ratio de levier	4,4	4,8	4,5
Ratio TLAC	28,6	28,3	23,8
Ratio de levier TLAC	7,6	8,2	7,2

¹ La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

² Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres, les exigences de levier et la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

³ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

ACQUISITION EN COURS**Acquisition de First Horizon Corporation**

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une opération au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). La transaction devrait se clôturer au premier trimestre de l'exercice 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des actionnaires de First Horizon et des organismes de réglementation américains et canadiens. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Si la clôture de la transaction n'a pas lieu avant le 27 novembre 2022, les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture. Chaque partie aura le droit de résilier l'entente si la clôture de la transaction n'a pas eu lieu d'ici le 27 février 2023 (la « date limite »), sous réserve du droit de l'une ou l'autre des parties (selon certaines conditions) de reporter la date limite au 27 mai 2023.

Parallèlement à cette annonce, le régime d'achat d'actions automatique établi pour l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeure en vigueur selon les mêmes modalités et sous réserve des mêmes restrictions annoncées précédemment.

NOTRE RENDEMENT

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab »); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 15 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2022, l'actif de la TD totalisait 1,8 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios, dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

Cartes stratégiques aux États-Unis

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Participation dans The Charles Schwab Corporation

Le 6 octobre 2020, la Banque a acquis une participation d'environ 13,5 % dans Schwab après la clôture de l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade (« transaction avec Schwab »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque. La Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et présente sa quote-part après impôt du résultat de Schwab avec un décalage d'un mois. Le secteur Services de détail aux États-Unis comprend la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprend les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Produits d'intérêts nets	6 302 \$	6 262 \$	6 030 \$
Produits autres que d'intérêts	4 979	4 679	4 782
Total des produits	11 281	10 941	10 812
Provision (reprise pour provision) pour pertes sur créances	72	(123)	313
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	650	780
Charges autres que d'intérêts	5 967	5 947	5 784
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 486	4 467	3 935
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	984	910	827
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	231	224	169
Résultat net – comme présenté	3 733	3 781	3 277
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	43	63	65
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 690 \$	3 718 \$	3 212 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets	6 302 \$	6 262 \$	6 030 \$
Produits autres que d'intérêts	4 979	4 679	4 782
Total des produits	11 281	10 941	10 812
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	72	(123)	313
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	650	780
Charges autres que d'intérêts ¹	5 897	5 898	5 744
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 556	4 516	3 975
Charge d'impôt sur le résultat	1 001	921	836
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ²	278	271	241
Résultat net – rajusté	3 833	3 866	3 380
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	43	63	65
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 790	3 803	3 315
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles ³	(67)	(74)	(74)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁴	(50)	(22)	(38)
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8)	(9)	(9)
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ⁴	(9)	(2)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(100)	(85)	(103)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 690 \$	3 718 \$	3 212 \$

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées comptabilisées dans le secteur Siège social excluent les éléments à noter suivants liés aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises propres à la Banque :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – premier trimestre de 2022 : 33 millions de dollars; quatrième trimestre de 2021 : 40 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 39 millions de dollars.

ii. Charges d'intégration et frais d'acquisition propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab – premier trimestre de 2022 : 37 millions de dollars; quatrième trimestre de 2021 : 9 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 1 million de dollars.

² La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut les éléments à noter suivants (après impôt). L'incidence de ces deux éléments est comptabilisée dans le secteur Siège social.

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – premier trimestre de 2022 : 34 millions de dollars; quatrième trimestre de 2021 : 34 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 35 millions de dollars.

ii. Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade – premier trimestre de 2022 : 13 millions de dollars; quatrième trimestre de 2021 : 13 millions de dollars; premier trimestre de 2021 : 37 millions de dollars.

³ L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 1 et 2 pour les montants.

⁴ Les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab comprennent les charges d'intégration et les frais d'acquisition propres à la Banque ainsi que les montants après impôt de la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade, tous deux comptabilisés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes 1 et 2 pour les montants.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Résultat de base par action – comme présenté	2,03 \$	2,04 \$	1,77 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,05	0,05	0,06
Résultat de base par action – rajusté	2,08 \$	2,09 \$	1,83 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	2,02 \$	2,04 \$	1,77 \$
Rajustements pour les éléments à noter	0,05	0,05	0,06
Résultat dilué par action – rajusté	2,08 \$	2,09 \$	1,83 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	5 \$	5 \$	9 \$
Schwab ¹	34	34	35
MBNA Canada	3	7	7
Aéropian	4	4	6
Divers	13	15	8
Inclus dans les éléments à noter	59	65	65
Logiciels	97	110	110
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	156 \$	175 \$	175 \$

¹ Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % pour l'exercice 2021.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	95 829 \$	93 936 \$	89 211 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 690	3 718	3 212
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	100	85	103
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 790 \$	3 803 \$	3 315 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	15,7 %	14,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,7	16,1	14,7

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés aux participations dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	95 829 \$	93 936 \$	89 211 \$
Goodwill moyen	16 519	16 408	16 743
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	6 585	6 570	6 903
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	526	565	407
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(172)	(173)	(173)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	72 371	70 566	65 331
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 690	3 718	3 212
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	59	65	65
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	3 749	3 783	3 277
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	41	20	38
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 790 \$	3 803 \$	3 315 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	20,6 %	21,3 %	19,9 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	20,8	21,4	20,1

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
	Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits		(46) \$
Charges autres que d'intérêts		(26)
Résultat net, après impôt		(16)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ¹		(8)
Résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis		(24)
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base		(0,01) \$
Dilué		(0,01)
Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	Trois mois clos les	
	31 janvier	31 janvier
	2022	2021
Dollar américain	0,790 \$	0,777 \$

¹ La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le premier trimestre de 2022 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 a augmenté de 13,7 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 a été de 20,8 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2022, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 45,8 % par rapport au rendement moyen de 48,7 % des établissements financiers canadiens comparables².

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 3 733 millions de dollars, en hausse de 456 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse reflète l'augmentation des produits et la baisse de la provision pour pertes sur créance, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 833 millions de dollars, en hausse de 453 millions de dollars, ou 13 %.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 272 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 217 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 30 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 3 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 48 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La diminution est attribuable à une augmentation de la provision pour pertes sur créances, à une hausse des indemnisations d'assurance et à une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 33 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par des diminutions de 102 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 77 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des augmentations de 117 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 14 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont élevés à 6 302 millions de dollars, en hausse de 272 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux et à l'augmentation des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation, en partie contrebalancées par la diminution des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 107 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 84 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 48 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 33 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans les activités des services bancaires personnels et commerciaux, en partie contrebalancée par la baisse de l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 23 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 20 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 12 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution de 15 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 979 millions de dollars, soit une hausse de 197 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires et de gestion de patrimoine et de la hausse du volume des assurances, le tout en partie contrebalancé par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine et une baisse des produits liés aux activités de négociation de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 266 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 18 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des diminutions de 75 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 12 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 300 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse découle essentiellement de l'accroissement des produits liés aux activités de négociation de gros, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de services bancaires et de gestion de patrimoine ainsi que des remises de primes accordées aux clients des activités d'assurance au cours du trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan.

² Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 176 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 175 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 45 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 6 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 72 millions de dollars, en baisse de 241 millions de dollars, ou 77 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 329 millions de dollars, une baisse de 137 millions de dollars liée essentiellement à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 257 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 153 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives économiques plus favorables. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,04 %.

Répartie par secteur, la diminution de la provision pour pertes sur créances s'explique par des diminutions de 114 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 109 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada et de 25 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une augmentation de 7 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 195 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 109 millions de dollars. Bien que la provision soit encore nettement inférieure aux niveaux historiques, l'augmentation reflète certains signes précurseurs d'un retour à la normale des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 257 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 343 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète des perspectives économiques plus favorables. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,04 %.

Répartie par secteur, la hausse de la provision pour pertes sur créances s'explique par des augmentations de 97 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 72 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 46 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une baisse de 20 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services de détail au Canada	150 \$	140 \$	167 \$
Services de détail aux États-Unis	125	68	190
Services bancaires de gros	(4)	(14)	10
Siège social ²	58	26	99
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3	329	220	466
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)			
Services de détail au Canada	(117)	(87)	(25)
Services de détail aux États-Unis	(104)	(144)	(55)
Services bancaires de gros	(1)	(63)	10
Siège social ²	(35)	(49)	(83)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	(257)	(343)	(153)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	72 \$	(123) \$	313 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

² Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Indemnités d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 756 millions de dollars, en baisse de 24 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par une hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 5 967 millions de dollars, en hausse de 183 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités et l'augmentation des charges de personnel, en partie contrebalancées par les coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 5 897 millions de dollars, en hausse de 153 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 215 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 53 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 6 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une diminution de 91 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 52,9 %, en regard de 53,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,3 %, par rapport à 53,1 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 5 967 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées de 5 897 millions de dollars sont demeurées stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une augmentation de 106 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par des diminutions de 43 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, de 23 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 20 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 52,9 %, en regard de 54,4 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 52,3 %, en regard de 53,9 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 21,9 % pour le trimestre considéré, contre 21,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 20,4 % pour le trimestre précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient principalement à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La hausse par rapport au trimestre précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines comptabilisé au trimestre précédent.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 22,0 % pour le trimestre considéré, contre 21,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 20,4 % pour le trimestre précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tient principalement à l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La hausse par rapport au trimestre précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines comptabilisé au trimestre précédent. Les résultats rajustés ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2022		31 octobre 2021		31 janvier 2021	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 178	\$ 26,3 %	1 173	\$ 26,3 %	1 033	\$ 26,3 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(32)	(0,7)	(28)	(0,6)	(31)	(0,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales ¹	(171)	(3,8)	(239)	(5,3)	(181)	(4,6)
Divers	9	0,1	4	–	6	0,1
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	984	\$ 21,9 %	910	\$ 20,4 %	827	\$ 21,0 %
Total des rajustements pour les éléments à noter	17		11		9	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés	1 001	\$ 22,0 %	921	\$ 20,4 %	836	\$ 21,0 %

¹ Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale a connu une forte croissance pour l'année civile 2021, alors que le produit intérieur brut (PIB) a affiché une progression estimée à près de 6 %, ayant plus que récupéré la production perdue en 2020.

Les perturbations persistantes liées à la pandémie de COVID-19 et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, de même qu'une flambée des prix de l'énergie, ont freiné la croissance et stimulé l'inflation au début de l'année civile 2022. Grâce à la progression des taux de vaccination et à des traitements plus efficaces, l'activité économique devrait redémarrer alors que les économies développées continuent de lever les mesures de restriction des activités. L'émergence de nouveaux variants plus virulents ou résistants aux vaccins continue toutefois de faire peser des risques sur les perspectives mondiales. En outre, l'escalade récente des tensions entre la Russie et l'Ukraine représente un risque géopolitique susceptible d'affecter les perspectives qui mérite d'être surveillé.

L'inflation élevée et persistante a suscité une réponse énergique des banques centrales dans la plupart des économies développées et émergentes. Certaines ont déjà commencé à hausser leurs taux directeurs, tandis que d'autres (notamment la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine) ont indiqué qu'une hausse était imminente. La Chine, où des inquiétudes liées au ralentissement de la croissance ont mené à un assouplissement de la politique monétaire, fait exception. Le resserrement des conditions financières conjointement au déplacement de la composition de la demande vers le secteur des services et à une réduction progressive des goulots d'étranglement de l'offre devrait contribuer à maîtriser les pressions inflationnistes, mais la rapidité de cet ajustement est très incertaine.

L'économie américaine a terminé 2021 en force, affichant une croissance annualisée estimée à 6,9 % au quatrième trimestre civil, en hausse par rapport à une croissance de 2,3 % au troisième trimestre. Une grande partie de cette hausse est attribuable à la reconstitution des stocks des entreprises, qui avaient été épuisés par la forte demande de biens combinée aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement plus tôt dans l'année. La croissance des dépenses de consommation s'est aussi améliorée dans bon nombre de catégories, bien qu'elle ait ralenti dans des secteurs très sensibles à la pandémie, comme la restauration et l'hébergement.

Le marché de l'emploi aux États-Unis a fait des progrès considérables au cours de la dernière année, les emplois salariés non agricoles affichant une hausse de 4,6 % sur 12 mois en janvier 2022. Le taux de chômage a légèrement augmenté à 4,0 % durant le mois, bien qu'il ne se situe que 0,5 point de pourcentage au-dessus de son creux d'avant la pandémie en février 2020. Néanmoins, le marché de l'emploi ne s'est pas entièrement rétabli. En janvier 2022, on comptait

2,9 millions (1,9 %) d'emplois salariés de moins qu'avant la pandémie et près d'un million de travailleurs en moins au sein de la population active. Compte tenu d'un nombre historiquement élevé de postes à pourvoir, l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre a propulsé le taux de croissance des salaires nominaux à un sommet en plus de 20 ans.

En dépit de cela, les salaires n'ont pas augmenté au même rythme que les prix à la consommation. En janvier, l'indice des prix à la consommation (IPC) aux États-Unis a affiché une hausse sur un an de 7,5 %, un sommet en 40 ans. Plus de la moitié de cette hausse est attribuable à l'augmentation des prix de l'essence et des véhicules. Les prix de l'énergie ont grimpé encore davantage au début de 2022 et, alors que la production et les ventes d'automobiles repartaient à la hausse au début de l'année, les pénuries de fournitures ont continué de freiner la production de véhicules automobiles. Au fil du temps, l'augmentation de la production d'énergie et d'automobiles devrait contribuer à limiter l'augmentation des prix du transport, mais d'autres sources de pressions sur les prix pourraient se manifester. Les prix des propriétés résidentielles et des loyers ont augmenté de 10 % ou plus et devraient probablement entraîner une croissance plus rapide du coût du logement au sein l'IPC au cours des prochains mois.

La Réserve fédérale a réagi au taux élevé d'inflation en annonçant la conclusion de son programme d'assouplissement quantitatif au début de mars et son intention de commencer à hausser le taux des fonds fédéraux, ce qui, selon les Services économiques TD, devrait se produire à sa prochaine réunion prévue en mars 2022. Par la suite, les Services économiques TD prévoient que le taux des fonds fédéraux augmentera de 25 points de base (pdb) à trois autres reprises au cours de l'année civile 2022, pour s'établir à 1,25 % d'ici la fin de l'année civile. Le moment et l'ampleur des hausses de taux futures pourraient changer si les pressions inflationnistes ne diminuaient pas à un rythme correspondant aux attentes de la banque centrale.

La progression de l'économie canadienne s'est accélérée au dernier trimestre civil de 2021, propulsée par la solide croissance affichée durant les premiers mois du trimestre. En novembre, le PIB réel s'est élevé à 0,2 % au-dessus de son niveau observé avant la pandémie, grâce à une croissance généralisée, stimulée par de fortes hausses tant des industries productrices de biens que des industries productrices de services. Cette tendance semble s'être stabilisée en décembre 2021 et janvier 2022, alors que le très contagieux variant Omicron a entraîné encore une fois l'imposition de mesures de restriction à la mobilité dans l'ensemble du pays. Toutefois, en février, les gouvernements provinciaux ont amorcé des plans de réouverture qui, s'ils sont maintenus, devraient donner lieu à une reprise marquée des activités pendant les derniers mois d'hiver et les premiers mois du printemps.

Le marché de l'emploi au Canada a vu le nombre d'emplois progresser à une vitesse sans précédent en 2021. En janvier, la réimposition des mesures de restriction des activités s'est traduite par une perte importante de 200 000 emplois, entraînant une hausse du taux de chômage, qui est passé de 6,0 % à 6,5 %. Toutefois, cette hausse découlait entièrement d'une augmentation du nombre de travailleurs en mise à pied temporaire ou ayant prévu commencer un emploi dans un avenir proche. La population active conserve des assises solides et elle est plus élevée qu'elle ne l'était avant la pandémie. À mesure que l'année 2022 avance, les faiblesses qui persistent dans les secteurs de services à forte intensité de contacts physiques, comme les loisirs et l'hébergement, devraient s'atténuer. Comme au sud de la frontière, la demande de main-d'œuvre est élevée dans l'ensemble des secteurs d'activité et la croissance de l'emploi devrait demeurer vigoureuse.

Les ventes de propriétés résidentielles au Canada ont continué de progresser jusqu'à la fin de l'année dernière. La croissance des prix des propriétés résidentielles s'explique par la vigueur de la demande combinée à des stocks limités, le nombre de propriétés résidentielles à vendre ayant reculé pour atteindre un plancher sans précédent en décembre. Le prix moyen des propriétés résidentielles a progressé de près de 20 % sur un an en décembre, affichant une croissance de 10 % ou plus pour une deuxième année. À mesure que la Banque du Canada hausse ses taux, la hausse correspondante des taux hypothécaires est susceptible de ralentir la demande sur le marché du logement au cours de la prochaine année, mais les stocks limités devraient soutenir les prix.

L'inflation selon l'IPC au Canada est moindre qu'aux États-Unis, mais elle a tout de même atteint un sommet en 30 ans, s'élevant à 5,1 % en janvier 2022. Les perspectives pour l'inflation dépendront de l'évolution des contraintes d'approvisionnement et du rythme de croissance de la demande. Compte tenu des prix de l'énergie qui continuent de monter et des perturbations de l'approvisionnement mondial prolongées par la propagation du variant Omicron, l'inflation devrait demeurer élevée au début de 2022.

La Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour à 0,25 % en janvier, mais a clairement indiqué son intention de hausser les taux. En outre, elle a déjà mis fin à ses achats d'actifs et a annoncé son intention de commencer à réduire la taille de son bilan parallèlement à des hausses du taux directeur. Les Services économiques TD s'attendent à une augmentation du taux de financement à un jour de 25 pdb en mars et prévoient trois autres hausses de 25 pdb avant la fin de l'année civile, portant le taux à 1,25 % d'ici la fin de l'année. Comme les hausses des taux d'intérêt devraient être les mêmes au Canada et aux États-Unis, la valeur du dollar canadien devrait se maintenir dans la fourchette de 0,79 \$ à 0,81 \$ au cours de deux prochaines années.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2021 de la Banque et à la note 29 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présenté du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 38 millions de dollars, par rapport à 36 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 42 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

La quote-part du résultat net de la participation dans Schwab est comptabilisée dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises ainsi que les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Produits d'intérêts nets	3 085 \$	3 062 \$	2 978 \$
Produits autres que d'intérêts	3 633	3 458	3 367
Total des produits	6 718	6 520	6 345
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	150	140	167
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(117)	(87)	(25)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	33	53	142
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	650	780
Charges autres que d'intérêts	2 869	2 912	2 654
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	806	768	732
Résultat net	2 254 \$	2 137 \$	2 037 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	44,8 %	47,7 %	46,0 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) ²	2,53	2,57	2,65
Ratio d'efficacité	42,7	44,7	41,8
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) ³	557 \$	557 \$	484 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens) ³	429	427	380
Nombre de succursales de détail au Canada	1 062	1 061	1 087
Nombre moyen d'équivalents temps plein	42 952	42 205	40 714

¹ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

² La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

³ Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 2 254 millions de dollars, en hausse de 217 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 44,8 %, contre 46,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 718 millions de dollars, en hausse de 373 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 085 millions de dollars, en hausse de 107 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance des volumes, partiellement contrebalancée par la diminution des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 40 milliards de dollars, ou 9 %, témoignant de la croissance de 8 % des prêts aux particuliers et de 14 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 40 milliards de dollars, ou 9 %, reflétant la croissance de 7 % des dépôts de particuliers, de 13 % des dépôts d'entreprises et de 9 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,53 %, une diminution de 12 pnb, reflétant des changements dans la composition du bilan, une diminution des marges sur les prêts et une baisse des produits liés au remboursement anticipé des prêts hypothécaires.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 633 millions de dollars, une hausse de 266 millions de dollars, ou 8 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et des services bancaires ainsi que de la hausse du volume des assurances, le

tout en partie contrebalancé par une baisse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, et par une baisse des produits tirés des transactions dans les activités de gestion de patrimoine.

Au 31 janvier 2022, les actifs administrés s'élevaient à 557 milliards de dollars, en hausse de 73 milliards de dollars, ou 15 %, et les actifs gérés, à 429 milliards de dollars, en hausse de 49 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui, dans les deux cas, reflète l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 33 millions de dollars, en baisse de 109 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 150 millions de dollars, soit une baisse de 17 millions de dollars, ou 10 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 117 millions de dollars, comparativement à une reprise de provision de 25 millions de dollars à l'exercice précédent, reflétant une amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives économiques plus favorables. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,03 %, en baisse de 9 pdb par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 756 millions de dollars, en baisse de 24 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une diminution de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante des produits autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 2 869 millions de dollars, en hausse de 215 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les coûts liés à la technologie et au marketing, et une hausse des charges de personnel et de la rémunération variable.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 42,7 %, contre 41,8 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Le résultat net du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 2 254 millions de dollars, en hausse de 117 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une augmentation des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 44,8 %, contre 47,7 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 198 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 23 millions de dollars, ou 1 %. Le volume moyen des prêts a augmenté de 11 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant une croissance de 2 % des prêts aux particuliers et de 3 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 2 % des dépôts d'entreprises ainsi qu'une augmentation de 3 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,53 %, une diminution de 4 pdb, reflétant surtout la diminution des marges sur les prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 175 millions de dollars, ou 5 %, reflétant les remises de primes accordées aux clients des activités d'assurance au cours du trimestre précédent, l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine et une augmentation des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires.

Les actifs administrés et les actifs gérés sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 33 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 10 millions de dollars, ou 7 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 117 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 87 millions de dollars au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète des perspectives économiques plus favorables. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,03 %, en baisse de 1 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et une hausse du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 43 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant la baisse des coûts liés à la technologie et au marketing.

Le ratio d'efficience a été de 42,7 %, contre 44,7 % pour le trimestre précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	2 115 \$	2 103 \$	2 031 \$
Produits autres que d'intérêts	671	677	653
Total des produits	2 786	2 780	2 684
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	125	68	190
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(104)	(144)	(55)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	21	(76)	135
Charges autres que d'intérêts	1 597	1 617	1 688
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	148	111	70
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	1 020	1 128	791
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{1,2}	252	246	209
Résultat net	1 272 \$	1 374 \$	1 000 \$
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	1 671 \$	1 673 \$	1 579 \$
Produits autres que d'intérêts	530	539	507
Total des produits	2 201	2 212	2 086
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	99	53	147
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(82)	(115)	(44)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	17	(62)	103
Charges autres que d'intérêts	1 261	1 288	1 313
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	117	89	55
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	806	897	615
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{1,2}	200	195	161
Résultat net	1 006 \$	1 092 \$	776 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ³	12,6 %	14,5 %	9,8 %
Marge d'intérêts nette ⁴	2,21	2,21	2,24
Ratio d'efficacité	57,3	58,2	62,9
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	32 \$	30 \$	26 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	40	41	43
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 152	1 148	1 223
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 922	24 771	26 333

¹ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque.

² Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition par Schwab de TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

⁴ La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens, sans tenir compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et de l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie, ce qui, selon la direction, reflète mieux la performance du secteur. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 1 272 millions de dollars (1 006 millions de dollars américains), en hausse de 272 millions de dollars (230 millions de dollars américains), ou 27 % (30 % en dollars américains) par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 12,6 %, contre 9,8 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans Schwab pour le trimestre ont été respectivement de 1 020 millions de dollars (806 millions de dollars américains) et 252 millions de dollars (200 millions de dollars américains).

La contribution de Schwab s'est élevée à 200 millions de dollars américains, une augmentation de 39 millions de dollars américains, ou 24 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la hausse des produits d'intérêts nets.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 806 millions de dollars américains a augmenté de 191 millions de dollars américains, ou 31 %, reflétant surtout d'une hausse des produits, d'une baisse de la provision pour pertes sur créances et d'une diminution des charges autres que d'intérêts.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires personnels et commerciaux de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 201 millions de dollars américains, en hausse de 115 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 1 671 millions de dollars américains, en hausse de 92 millions de dollars américains, sous l'effet surtout de la hausse des volumes et des marges des dépôts d'entreprises et de particuliers conjuguée à une hausse des revenus tirés du portefeuille de placements, en partie contrebalancées par une diminution des marges des prêts et une baisse des soldes des dépôts des comptes de passage. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,21 %, en baisse de 3 p.b, l'incidence de la composition défavorable du bilan ayant été en partie contrebalancée par un accroissement des marges sur les dépôts et une augmentation des revenus tirés du portefeuille de placements. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 23 millions de dollars américains, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des produits tirés des comptes à honoraires en raison de l'augmentation des activités de la clientèle, en partie contrebalancée par la baisse des profits à la vente de prêts hypothécaires.

Le volume moyen des prêts a diminué de 10 milliards de dollars américains, ou 6 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers sont demeurés stables tandis que les prêts aux entreprises ont reculé de 11 %, l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP représentant environ 56 % du recul des prêts aux entreprises et les remboursements sur les prêts commerciaux étant responsables du reste du recul. Le volume

moyen des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars américains, ou 5 %, reflétant une hausse de 15 % des dépôts de particuliers et une hausse de 12 % des dépôts d'entreprises, contrebalancées en partie par une baisse de 6 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 32 milliards de dollars américains au 31 janvier 2022, en hausse de 6 milliards de dollars américains, ou 23 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 40 milliards de dollars américains au 31 janvier 2022, en baisse de 3 milliards de dollars américains, ou 7 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète les sorties nettes d'actifs, contrebalancées en partie par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 17 millions de dollars américains, en baisse de 86 millions de dollars américains, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 99 millions de dollars américains, soit une baisse de 48 millions de dollars américains, ou 33 %, attribuable en grande partie à l'amélioration des conditions de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 82 millions de dollars américains, comparativement à une reprise de provision de 44 millions de dollars américains à l'exercice précédent, reflétant une amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives économiques plus favorables. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à 0,04 %, en baisse de 21 pdb par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 261 millions de dollars américains, en baisse de 52 millions de dollars américains, ou 4 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement des coûts d'optimisation des succursales à l'exercice précédent de 76 millions de dollars américains et des gains de productivité réalisés à l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges de personnel et des investissements dans les activités.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 57,3 %, contre 62,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 272 millions de dollars (1 006 millions de dollars américains), en baisse de 102 millions de dollars (86 millions de dollars américains), ou 7 % (8 % en dollars américains). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 12,6 %, contre 14,5 % pour le trimestre précédent.

La contribution de Schwab s'est élevée à 200 millions de dollars américains, une augmentation de 5 millions de dollars américains, ou 3 %, du fait principalement de la hausse des produits d'intérêts nets, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 806 millions de dollars américains, en baisse de 91 millions de dollars américains, ou 10 %, par rapport à celui du trimestre précédent, témoignant surtout d'une hausse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 11 millions de dollars américains, demeurant relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 1 671 millions de dollars américains, et la marge d'intérêts nette s'est fixée à 2,21 %, des résultats relativement stables puisque l'incidence de la baisse de l'amortissement accéléré des frais découlant de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP a été compensée par un accroissement des marges sur les dépôts et une augmentation des revenus tirés du portefeuille de placements. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 9 millions de dollars américains, ou 2 %, reflétant essentiellement la baisse de la valeur de certains placements, contrebalancée en partie par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à l'augmentation des activités de la clientèle.

Le volume moyen des prêts a diminué de 1 milliard de dollars américains, ou 1 %, en regard de celui du trimestre précédent. Les prêts aux particuliers ont augmenté de 2 %, reflétant essentiellement la croissance des soldes de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit. Les prêts aux entreprises ont diminué de 3 %, en majeure partie en raison de l'exonération de prêts accordés dans le cadre du PPP. Le volume moyen des dépôts a progressé de 9 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse de 3 % des dépôts de particuliers, une augmentation de 2 % des dépôts d'entreprises et une hausse de 2 % des dépôts des comptes de passage.

Les actifs administrés s'élevaient à 32 milliards de dollars américains au 31 janvier 2022, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète la croissance de l'actif net. Les actifs gérés s'établissaient à 40 milliards de dollars américains au 31 janvier 2022, en baisse de 1 milliard de dollars américains, ou 2 %, ce qui reflète les sorties nettes d'actifs, contrebalancées en partie par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances a été de 17 millions de dollars américains par rapport à une reprise de provision de 62 millions de dollars américains au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 46 millions de dollars américains, ou 87 %. Bien que la provision soit encore nettement inférieure aux niveaux historiques, l'augmentation reflète certains signes précurseurs d'un retour à la normale des conditions de crédit, y compris les tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-autos. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 82 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 115 millions de dollars américains au trimestre précédent. La reprise de provision relative aux actifs productifs au trimestre considéré reflète des perspectives économiques plus favorables.

Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est établie à 0,04 %, en hausse de 19 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 261 millions de dollars américains, en baisse de 27 millions de dollars américains, ou 2 %, reflétant principalement le calendrier des dépenses liées aux projets et une hausse des charges de rémunération au rendement au trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 57,3 %, par rapport à 58,2 % au trimestre précédent.

THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Pour plus de renseignements sur Schwab, se reporter à la note 7 intitulée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	709 \$	689 \$	661 \$
Produits autres que d'intérêts	637	461	649
Total des produits	1 346	1 150	1 310
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	(4)	(14)	10
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(1)	(63)	10
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(5)	(77)	20
Charges autres que d'intérêts	764	658	711
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	153	149	142
Résultat net	434 \$	420 \$	437 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) ¹	726 \$	510 \$	744 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ²	59,2	58,1	58,7
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ³	16,2 %	18,6 %	21,3 %
Ratio d'efficacité	56,8	57,2	54,3
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 932	4 910	4 678

¹ Comprendent des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale de 525 millions de dollars (octobre 2021 : 514 millions de dollars; janvier 2021 : 504 millions de dollars) et des produits (pertes) de négociation de 201 millions de dollars (octobre 2021 : (4) millions de dollars; janvier 2021 : 240 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

² Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

³ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur d'exploitation a été augmenté à 10,5 % à compter du premier trimestre de 2022, comparativement à 9 % à l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 434 millions de dollars, une baisse de 3 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits et une diminution de la provision pour pertes sur créances, contrebalancées par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation pour le compte de clients, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre se sont établis à 1 346 millions de dollars, une hausse de 36 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de l'augmentation des frais liés au crédit et des produits tirés des services de courtage de premier rang.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision 5 millions de dollars, soit une provision inférieure de 25 millions de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 4 millions de dollars, soit une provision inférieure de 14 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de 1 million de dollars, soit une provision inférieure de 11 millions de dollars.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 764 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 7 %, en regard de celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant essentiellement de la hausse des charges du personnel découlant des investissements continus dans les activités du secteur Services bancaires de gros libellées en dollars américains, y compris les investissements dans TD Securities Automated Trading LLC.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a été de 434 millions de dollars pour le trimestre, une hausse de 14 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une augmentation des produits, en partie contrebalancée par une hausse des charges autres que d'intérêts et une baisse de la reprise de provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 196 millions de dollars, ou 17 %, reflétant principalement une augmentation des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des honoraires de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a consisté en une reprise de provision de 5 millions de dollars, par rapport à une reprise de 77 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a consisté en une reprise de provision de 4 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 1 million de dollars, par rapport à une reprise de provision de 63 millions de dollars au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 16 %, reflétant essentiellement l'augmentation de la rémunération variable.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Résultat net – comme présenté	(227) \$	(150) \$	(197) \$
Rajustements pour les éléments à noter			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises avant impôt sur le résultat	67	74	74
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	50	22	38
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	17	11	9
Résultat net – rajusté¹	(127) \$	(65) \$	(94) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social ²	(168) \$	(202) \$	(182) \$
Autres	41	137	88
Résultat net – rajusté¹	(127) \$	(65) \$	(94) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	18 017	17 772	17 720
--	--------	--------	--------

¹ Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 227 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 197 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète une baisse de l'apport des autres éléments, en partie contrebalancée par une baisse des charges nettes du Siège social. La baisse des autres éléments s'explique essentiellement par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 14 millions de dollars en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 127 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 94 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 227 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 150 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport au trimestre précédent reflète une baisse de l'apport des autres éléments, en partie contrebalancée par une baisse des charges nettes du Siège social. La baisse des autres éléments s'explique essentiellement par une diminution des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué de 34 millions de dollars par rapport à celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 127 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 65 millions de dollars pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>							
	2022				2021			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	6 302 \$	6 262 \$	6 004 \$	5 835 \$	6 030 \$	6 027 \$	6 101 \$	6 200 \$
Produits autres que d'intérêts	4 979	4 679	4 708	4 393	4 782	5 817	4 564	4 328
Total des produits	11 281	10 941	10 712	10 228	10 812	11 844	10 665	10 528
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	72	(123)	(37)	(377)	313	917	2 188	3 218
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	650	836	441	780	630	805	671
Charges autres que d'intérêts	5 967	5 947	5 616	5 729	5 784	5 709	5 307	5 121
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	984	910	922	962	827	(202)	445	250
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab et TD Ameritrade	231	224	170	222	169	353	328	247
Résultat net – comme présenté	3 733	3 781	3 545	3 695	3 277	5 143	2 248	1 515
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	67	74	68	69	74	61	63	68
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab	50	22	24	19	38	–	–	–
Profit net à la vente de la participation dans TD Ameritrade ²	–	–	–	–	–	(1 421)	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ³	–	–	–	–	–	25	25	26
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	117	96	92	88	112	(1 335)	88	94
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat ¹	17	11	9	8	9	838	9	10
Résultat net – rajusté	3 833	3 866	3 628	3 775	3 380	2 970	2 327	1 599
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	43	63	56	65	65	64	68	68
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 790 \$	3 803 \$	3 572 \$	3 710 \$	3 315 \$	2 906 \$	2 259 \$	1 531 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	2,03 \$	2,04 \$	1,92 \$	2,00 \$	1,77 \$	2,80 \$	1,21 \$	0,80 \$
Rajusté	2,08	2,09	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85
Résultat dilué par action								
Comme présenté	2,02	2,04	1,92	1,99	1,77	2,80	1,21	0,80
Rajusté	2,08	2,09	1,96	2,04	1,83	1,60	1,25	0,85
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	15,3 %	15,7 %	15,3 %	16,7 %	14,3 %	23,3 %	10,0 %	6,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,7	16,1	15,6	17,1	14,7	13,3	10,4	7,3

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	1 769 \$	1 750 \$	1 699 \$	1 726 \$	1 746 \$	1 718 \$	1 681 \$	1 568 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens ⁴	1 593	1 574	1 527	1 536	1 563	1 531	1 494	1 374
Marge d'intérêts nette	1,57 %	1,58 %	1,56 %	1,56 %	1,53 %	1,57 %	1,62 %	1,83 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent le profit net à la vente de la participation de la Banque dans TD Ameritrade à la suite de la transaction avec Schwab, attribuable essentiellement à un profit sur la réévaluation, au reclassement de profits de change cumulés contrebalancé par le reclassement des éléments de couverture désignés et des taxes connexes, ainsi qu'à la reprise d'un passif d'impôt différé lié à la participation de la Banque dans TD Ameritrade, déduction faite des coûts de transaction directs. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les charges liées à l'acquisition de Greystone Capital Management (« Greystone »), qui sont comptabilisées dans le secteur Services de détail au Canada.

⁴ Les actifs productifs d'intérêts moyens sont une mesure non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	172 210 \$	165 893 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	152 748	147 590
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 925	9 390
Dérivés	54 519	54 427
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 762	4 564
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 519	79 066
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	295 946	268 939
Valeurs mobilières prises en pension	165 818	167 284
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	743 615	722 622
Participation dans Schwab	11 186	11 112
Autres	92 340	97 785
Total de l'actif	1 778 588 \$	1 728 672 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	20 549 \$	22 891 \$
Dérivés	51 892	57 122
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	135 150	113 988
Dépôts	1 159 538	1 125 125
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	145 432	144 097
Billets et débentures subordonnés	11 304	11 230
Autres	152 746	154 401
Total du passif	1 676 611	1 628 854
Total des capitaux propres	101 977	99 818
Total du passif et des capitaux propres	1 778 588 \$	1 728 672 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 779 milliards de dollars au 31 janvier 2022, soit 50 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2021. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 21 milliards de dollars, ou environ 1 %, du total de l'actif.

L'augmentation du total de l'actif est attribuable à des hausses de 27 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 21 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 6 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 5 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 5 milliards de dollars des autres actifs, de 4 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et de 1 milliard de dollars des valeurs mobilières prises en pension.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 6 milliards de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de la trésorerie et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 5 milliards de dollars, témoignant essentiellement de l'augmentation des valeurs mobilières liées à un gouvernement et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de nouveaux placements.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 4 milliards de dollars, en raison surtout des échéances et des ventes, en partie contrebalancées par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 27 milliards de dollars, reflétant de nouveaux placements et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 1 milliard de dollars en raison surtout de la baisse des volumes.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts** ont augmenté de 21 milliards de dollars, reflétant la croissance des volumes de prêts aux entreprises et aux gouvernements et des volumes de prêts garantis par des biens immobiliers, ainsi que l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres actifs** ont diminué de 5 milliards de dollars du fait essentiellement de la baisse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes moins élevés de transactions non réglées, en partie contrebalancée par une hausse de l'actif d'impôt exigible.

Le **total du passif** s'établissait à 1 677 milliards de dollars au 31 janvier 2022, soit 48 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2021. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de la dépréciation du dollar canadien a entraîné une augmentation de 22 milliards de dollars, ou environ 1 %, du total du passif.

L'augmentation du total du passif est attribuable à des hausses de 34 milliards de dollars des dépôts, de 21 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la JVRN et de 1 milliard de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 5 milliards de dollars des dérivés, de 2 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction et de 1 milliard de dollars des autres passifs.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 2 milliards de dollars, en raison principalement des échéances.

Les passifs **dérivés** ont diminué de 5 milliards de dollars, reflétant principalement les variations de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change, des dérivés d'actions et des contrats de taux d'intérêt.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 21 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **dépôts** ont augmenté de 34 milliards de dollars, témoignant de la croissance des volumes de dépôts de particuliers et de dépôts d'entreprises et de gouvernements, ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison de la hausse des volumes.

Les **autres** passifs ont diminué de 1 milliard de dollars, reflétant essentiellement la baisse des montants à payer aux courtiers et aux clients, les versements de dividendes et les rachats d'actions privilégiées qui étaient à payer à la période précédente, le tout en partie contrebalancé par la hausse des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 102 milliards de dollars au 31 janvier 2022, soit 2 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2021. L'augmentation reflète essentiellement une hausse des résultats non distribués et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2022 par rapport au T1 2021

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 560 millions de dollars au 31 janvier 2022, en baisse de 497 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 278 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 208 millions de dollars, ou 11 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'amélioration des conditions de crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises, ainsi que l'incidence des taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 11 millions de dollars, ou 61 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 1 880 millions de dollars au 31 janvier 2022, en baisse de 400 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 148 millions de dollars au 31 janvier 2022 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 686 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 798 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 657 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 113 millions de dollars, ou 14 %, en raison de l'amélioration des conditions de crédit, qui s'est reflétée largement dans les portefeuilles de prêts à la consommation. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 1 683 millions de dollars, ou 21 %, largement en raison des reprises découlant de l'amélioration des conditions de crédit, y compris des perspectives économiques plus favorables, et de l'incidence des taux de change. La variation de la provision comprenait une diminution de 316 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 1 million de dollars par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives, y compris l'incidence de la COVID-19. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard de l'évolution de la situation économique et des effets définitifs de la pandémie de COVID-19 sur le crédit, par conséquent, la provision pour pertes sur créances sera mise à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 365 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et 5 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2022 par rapport au T4 2021

Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 149 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, essentiellement dans les portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis, surtout en raison des prêts garantis par des biens immobiliers qui ne sont plus assujettis aux programmes de report de paiements et de l'incidence des taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 98 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 148 millions de dollars au 31 janvier 2022 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 686 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 798 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 657 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 7 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 48 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant certains signes précurseurs d'un retour à la normale des conditions de crédit, y compris les tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-autos aux États-Unis. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 153 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant des perspectives économiques plus favorables, en partie contrebalancées par l'incidence des taux de change.

La provision relative aux titres de créance a diminué de 2 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements³			
Prêts douteux au début de la période	2 411 \$	2 651 \$	3 157 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 187	796	1 203
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(259)	(206)	(246)
Remboursements nets	(373)	(359)	(301)
Cessions de prêts	–	–	(3)
Montants radiés	(447)	(459)	(675)
Variations de change et autres variations	41	(12)	(78)
Prêts douteux à la fin de la période	2 560 \$	2 411 \$	3 057 \$

¹ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

³ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 247 \$	2 263 \$	2 489 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 308	3 492	4 659
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	684	635	785
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan ¹	6 239	6 390	7 933
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	410	386	358
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	490	467	632
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	2	3	14
Total de la provision pour les instruments hors bilan	902	856	1 004
Provision pour pertes sur prêts	7 141	7 246	8 937
Provision relative aux titres de créance	7	9	8
Provision pour pertes sur créances	7 148 \$	7 255 \$	8 945 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ²	1 880 \$	1 782 \$	2 280 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ²	0,25 %	0,24 %	0,31 %
Total de la provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts bruts et des acceptations	0,93	0,97	1,22
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et acceptations	0,04	(0,07)	0,17

¹ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 31 janvier 2022 (néant au 31 octobre 2021; néant au 31 janvier 2021).

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est

généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

			Amortissables		Non amortissables		Aux	
			Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Lignes de crédit domiciliaires		Total	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires						
							31 janvier 2022	
Total	236 023 \$	72 757 \$	308 780 \$		30 851 \$		339 631 \$	
							31 octobre 2021	
Total	231 675 \$	71 016 \$	302 691 \$		30 917 \$		333 608 \$	

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Aux			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Total			
											31 janvier 2022	
Canada												
Provinces de l'Atlantique	2 948 \$	1,2 %	3 723 \$	1,6 %	256 \$	0,2 %	1 487 \$	1,4 %	3 204 \$	0,9 %	5 210 \$	1,5 %
Colombie-Britannique ⁴	9 373	4,0	38 580	16,3	1 405	1,4	18 140	17,5	10 778	3,2	56 720	16,7
Ontario ⁴	24 949	10,6	98 204	41,6	5 002	4,8	54 235	52,4	29 951	8,8	152 439	44,9
Prairies ⁴	20 321	8,6	17 456	7,4	2 352	2,3	11 321	10,9	22 673	6,7	28 777	8,5
Québec	8 047	3,4	12 422	5,3	820	0,8	8 590	8,3	8 867	2,6	21 012	6,2
Total – Canada	65 638	27,8 %	170 385	72,2 %	9 835	9,5 %	93 773	90,5 %	75 473	22,2 %	264 158	77,8 %
États-Unis	904		38 102		–		8 749		904		46 851	
Total	66 542 \$		208 487 \$		9 835 \$		102 522 \$		76 377 \$		311 009 \$	
												31 octobre 2021
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 007 \$	1,3 %	3 575 \$	1,5 %	265 \$	0,3 %	1 451 \$	1,4 %	3 272 \$	1,0 %	5 026 \$	1,5 %
Colombie-Britannique ⁴	9 522	4,1	37 169	16,0	1 446	1,4	17 738	17,4	10 968	3,3	54 907	16,5
Ontario ⁴	25 603	11,1	94 913	41,1	5 173	5,1	52 977	52,0	30 776	9,1	147 890	44,3
Prairies ⁴	20 590	8,9	17 244	7,4	2 425	2,4	11 314	11,1	23 015	6,9	28 558	8,6
Québec	8 138	3,5	11 914	5,1	841	0,8	8 303	8,1	8 979	2,7	20 217	6,1
Total – Canada	66 860	28,9 %	164 815	71,1 %	10 150	10,0 %	91 783	90,0 %	77 010	23,0 %	256 598	77,0 %
États-Unis	868		35 797		–		8 736		868		44 533	
Total	67 728 \$		200 612 \$		10 150 \$		100 519 \$		77 878 \$		301 131 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									31 janvier 2022
Canada	0,9 %	3,1 %	6,6 %	18,7 %	40,9 %	29,5 %	0,3 %	– %	100,0 %
États-Unis	8,8	2,9	4,6	5,6	16,6	59,5	1,5	0,5	100,0
Total	2,0 %	3,1 %	6,3 %	16,8 %	37,4 %	33,8 %	0,5 %	0,1 %	100,0 %
									31 octobre 2021
Canada	0,9 %	3,1 %	6,6 %	19,0 %	41,9 %	28,2 %	0,3 %	– %	100,0 %
États-Unis	8,4	3,2	4,6	5,6	17,7	58,3	2,0	0,2	100,0
Total	1,9 %	3,2 %	6,3 %	17,2 %	38,4 %	32,4 %	0,6 %	– %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

							<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	
			31 janvier 2022				31 octobre 2021
Canada							
Provinces de l'Atlantique	72 %	70 %	72 %	73 %	70 %	72 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	67	64	66	68	64	66	66
Ontario ⁶	67	64	66	67	64	66	66
Prairies ⁶	74	71	73	74	70	72	72
Québec	72	71	72	72	72	72	72
Total – Canada	68	65	67	68	66	67	67
États-Unis	68	63	67	68	63	68	68
Total	68 %	65 %	67 %	68 %	65 %	67 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant présente les expositions directes au risque de crédit de la Banque à l'extérieur de l'Amérique du Nord (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

TABLEAU 23 : Total de l'exposition nette par région et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

												<i>Aux</i>	
Région	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ²				Portefeuille de négociation et de placement ³				Exposition totale ⁴
	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	
												31 janvier 2022	
Europe	7 326 \$	– \$	3 218 \$	10 544 \$	2 763 \$	2 358 \$	5 517 \$	10 638 \$	759 \$	25 702 \$	1 972 \$	28 433 \$	49 615 \$
Royaume-Uni	9 103	21 886	805	31 794	1 844	1 437	11 498	14 779	719	566	341	1 626	48 199
Asie	51	27	2 089	2 167	476	903	3 205	4 584	246	8 279	712	9 237	15 988
Autres	346	10	537	893	139	776	1 726	2 641	191	1 726	2 176	4 093	7 627
Total	16 826 \$	21 923 \$	6 649 \$	45 398 \$	5 222 \$	5 474 \$	21 946 \$	32 642 \$	1 915 \$	36 273 \$	5 201 \$	43 389 \$	121 429 \$
												31 octobre 2021	
Europe	7 248 \$	– \$	3 216 \$	10 464 \$	2 523 \$	2 246 \$	6 113 \$	10 882 \$	809 \$	23 398 \$	2 033 \$	26 240 \$	47 586 \$
Royaume-Uni	8 851	12 071	1 192	22 114	1 790	1 304	11 022	14 116	1 639	382	539	2 560	38 790
Asie	12	30	1 967	2 009	552	703	2 700	3 955	163	9 224	770	10 157	16 121
Autres	337	10	529	876	135	564	1 629	2 328	321	2 443	1 947	4 711	7 915
Total	16 448 \$	12 111 \$	6 904 \$	35 463 \$	5 000 \$	4 817 \$	21 464 \$	31 281 \$	2 932 \$	35 447 \$	5 289 \$	43 668 \$	110 412 \$

¹ Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

³ Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁴ En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 34,3 milliards de dollars (32,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021) à des entités supranationales.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis de l'avant, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD a continué de gérer ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes. D'autres exigences, en plus de celles décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2021 de la Banque, sont présentées ci-après.

Le 13 mars 2020, dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure (RSI), qui devait passer à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, serait réduite à 1,00 % à compter de la date de l'annonce. Le 17 juin 2021, le BSIF a annoncé que la RSI augmentera le 31 octobre 2021 pour passer à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Le 10 décembre 2021, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

Par suite de la publication de la liste 2021 des banques d'importance systémique mondiale (BISM) le 23 novembre 2021 par le Conseil de stabilité financière (CSF), la Banque demeure une BISM. En raison de cette désignation, la Banque est toujours assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 %. Puisque le supplément pour les banques d'importance systémique intérieure (BISI) est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires que doit respecter la Banque.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter, aux fins de la surveillance, le ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %, et le ratio cible de levier TLAC de 6,75 % à partir du 1^{er} novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le tableau ci-dessous présente les ratios minimums de fonds propres réglementaires et de TLAC actuels du BSIF pour la Banque.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC

	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM ¹	Cible réglementaire au titre du premier pilier ²	RSI ³	Cible réglementaire au titre du premier pilier et du deuxième pilier
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	2,5	12,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	2,5	14,0
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	2,5	24,0

¹ Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

² L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2022.

³ La RSI est passée de 1,0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques à compter du 31 octobre 2021.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %. Comme il a été mentionné précédemment, la Banque doit respecter un ratio cible de levier TLAC aux fins de la surveillance de 6,75 %.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient. Un événement déclencheur est un événement où le BSIF détermine que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, et qu'elle le redeviendra après la conversion de l'ensemble de ses instruments de fonds propres autres que ses actions ordinaires, ou si la Banque accepte, ou convient d'accepter, une injection de capitaux ou une aide équivalente de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial du Canada, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui ne comprenaient pas de disposition relative aux FPUNV étaient des instruments de fonds propres non admissibles et étaient visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et s'étant terminé le 1^{er} novembre 2021.

Au cours de l'exercice 2020, le BSIF a introduit un certain nombre de mesures afin d'augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la pandémie de COVID-19 et la conjoncture du marché. Ces mesures, ainsi que les lignes directrices subséquentes publiées par le BSIF, sont décrites à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le CSF, après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM qui précise la méthodologie d'évaluation des BISM, laquelle s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques d'envergure internationale. En juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée du cadre de gestion des BISM portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*). La nouvelle méthode d'évaluation établit un indicateur du volume de transactions et change les pondérations dans la catégorie relative à la substituabilité, modifie la définition des indicateurs relatifs aux activités transfrontières, étend le périmètre de consolidation pour inclure les filiales du domaine de l'assurance, et fournit d'autres lignes directrices sur la transition d'une tranche à l'autre et sur les exigences supplémentaires liées à l'absorption des pertes connexes. La version modifiée de la méthode est entrée en vigueur en 2022 et utilise les données de fin d'exercice 2021.

Treize indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale.

La Banque doit publier les treize indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. La Banque continuait d'être désignée comme une BISM lorsque la liste des BISM de 2021 a été publiée par le CSF le 23 novembre 2021. En raison de cette désignation, la Banque est assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. De plus, il n'y a actuellement aucune incidence sur les exigences en matière de ratio cible de TLAC fondé sur les risques aux fins de la surveillance de 24,0 % ou de ratio de levier TLAC de 6,75 % de la Banque en raison des exigences applicables aux BISM. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils, pour atteindre un maximum de 4,5 %.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme. À partir de la date où la Banque a été désignée BISM, TDGUS dispose d'une période transitoire de trois ans pour respecter ces exigences.

L'approche fondée sur des indicateurs qui est actuellement en vigueur répartit les treize indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories, présentées au tableau ci-après, représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Catégorie (pondération)	Indicateurs (pondération)	Renseignements sur la catégorie
Activité transfrontière (20 %)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créances transfrontières (10 %) 2. Engagements transfrontières (10 %) 	Cette catégorie mesure l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine par rapport à l'activité globale des autres banques. Ces deux indicateurs illustrent comment les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient selon sa part de créances et d'engagements transfrontières.
Taille (20 %)	<ol style="list-style-type: none"> 3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III (20 %) 	Cette catégorie mesure la taille d'une banque. Plus la banque est importante, plus il est difficile aux autres banques de reprendre rapidement ses activités et plus la probabilité est grande que ses difficultés financières ou sa défaillance perturbent les marchés financiers sur lesquels elle opère. Les difficultés financières ou la défaillance d'une grande banque sont, en outre, plus susceptibles d'entamer la confiance envers l'ensemble du système financier. La taille est donc une mesure clé de l'importance systémique.
Interdépendance (20 %)	<ol style="list-style-type: none"> 4. Actifs dans le système financier (6,67 %) 5. Passifs dans le système financier (6,67 %) 6. Titres en circulation (6,67 %) 	Cette catégorie mesure l'interdépendance des banques. En raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel les banques évoluent, les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	<ol style="list-style-type: none"> 7. Actifs sous garde (6,67 %) 8. Activité de paiement (6,67 %) 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers (3,33 %) 10. Volume de transactions (comporte deux sous-indicateurs) (3,33 %) <ul style="list-style-type: none"> – sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titres à revenu fixe – sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et autres titres 	Cette catégorie mesure la substituabilité / l'infrastructure financière. L'impact systémique engendré par les difficultés financières ou la défaillance d'une banque est, en principe, corrélé négativement avec le degré de substituabilité de cette banque en tant qu'intervenant de marché et prestataire de services auprès de sa clientèle. Plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en matière d'insuffisance des services et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure. De même, le coût que représentera, pour la clientèle de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement risque d'être plus élevé lorsque la banque détient une large part du marché pour ce service.
Complexité (20 %)	<ol style="list-style-type: none"> 11. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré (6,67 %) 12. Titres détenus à des fins de négociation et autres titres (6,67 %) 13. Actifs de niveau 3 (6,67 %) 	Cette catégorie mesure la taille d'une banque. L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Le tableau ci-après présente les résultats des treize indicateurs en ce qui concerne la Banque. La hausse des passifs dans le système financier est surtout attribuable à l'augmentation des dépôts. Les actifs sous garde se sont accrues en raison de l'appréciation des marchés et de la croissance des nouveaux actifs. La diminution des titres détenus à des fins de négociation et autres titres s'explique par une baisse des actifs financiers à la JVAERG. Les autres variations notables des indicateurs par rapport à ceux de l'exercice précédent découlent principalement des activités commerciales normales de la Banque.

TABLEAU 24 : INDICATEURS BISM^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

		<i>Aux</i>	
		31 octobre 2021	31 octobre 2020
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	830 437 \$	796 964 \$
	Engagements transfrontières	827 905	769 164
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III ³	1 891 393	1 862 214
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier ³	75 393	80 640
	Passifs dans le système financier ³	47 057	36 405
	Titres en circulation ³	375 375	316 871
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	575 767	453 178
	Activité de paiement	33 753 368	31 433 859
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	182 538	205 509
	Volume de transactions (inclut deux sous-indicateurs) ⁴		
	– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur titre à revenu fixe	6 610 891	s. o.
– Sous-indicateur relatif au volume de transactions sur actions et autres titres	3 069 636	s. o.	
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	16 918 562	15 385 351
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ^{3,5}	60 710	87 968
	Actifs de niveau 3 ³	2 522	2 573

¹ Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB et présentés conformément au préavis *Banque d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles du BSIF*. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section « Divulcation réglementaire des fonds propres » de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2021. La Banque est tenue de soumettre ses indicateurs de BISM à l'examen du BSIF et du CBCB après la date du présent rapport. Dans l'éventualité où des commentaires de l'un ou de l'autre de ces organismes de réglementation amèneraient la Banque à modifier les indicateurs de BISM présentés dans le tableau ci-dessus, les modifications apportées à ces indicateurs seraient publiées sur son site Web.

² L'indicateur Actifs dans le système financier au 31 octobre 2020 a été révisé.

³ Les filiales d'assurance sont incluses dans l'indicateur des BISM depuis 2021.

⁴ Le volume de transactions est un nouvel indicateur adopté en 2021, par conséquent, aucun chiffre comparatif n'est présenté pour 2020.

⁵ Comprendent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la JVRN et les valeurs mobilières à la JVAERG.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 25 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2021
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	23 128 \$	23 086 \$	22 594 \$
Résultats non distribués	65 621	63 944	56 032
Cumul des autres éléments du résultat global	7 532	7 097	11 152
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	96 281	94 127	89 778
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(16 474)	(16 099)	(16 413)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 030)	(2 006)	(1 899)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(101)	(100)	(158)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	(1 121)	(1 691)	(3 368)
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(142)	(124)	(59)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(729)	(470)	(9)
Actions propres	(5)	(36)	(4)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(4 538)	(4 486)	(5 873)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF ¹	382	822	1 398
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(24 758)	(24 190)	(26 385)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	71 523	69 937	63 393
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	5 696	5 691	5 647
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 ²	s. o.	450	615
Autres éléments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	-	-	61
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	5 696	6 141	6 323
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(13)	(12)	(12)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1	(363)	(362)	(362)
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	5 333	5 779	5 961
Fonds propres de catégorie 1	76 856	75 716	69 354
Fonds propres de catégorie 2 et provisions			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 104	11 030	11 183
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2 ²	s. o.	120	160
Provisions collectives	2 113	1 665	1 172
Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires	13 217	12 815	12 515
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	-	(8)	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ³	(372)	(308)	(406)
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(153)	(68)	-
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(685)	(544)	(566)
Fonds propres de catégorie 2	12 532	12 271	11 949
Total des fonds propres	89 388 \$	87 987 \$	81 303 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	470 852 \$	460 270 \$	467 227 \$
Ratios et multiples de fonds propres⁴			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,2 %	15,2 %	13,6 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	16,3	16,5	14,8
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	19,0	19,1	17,4
Ratio de levier ⁵	4,4	4,8	4,5

¹ Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF. Pour des renseignements additionnels, se reporter à la rubrique « Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III » de la section « Situation des fonds propres » du rapport annuel 2021 de la Banque.

² Ne s'appliquent plus depuis le 1^{er} janvier 2022.

³ Comprennent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

⁴ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement 15,1 %, 16,2 %, 19,0 % et 4,3 %.

⁵ Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 31 janvier 2022, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de TLAC fondé sur les risques de la Banque étaient respectivement de 15,2 %, 16,3 %, 19,0 % et 28,6 %. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque est demeuré stable par rapport à celui au 31 octobre 2021, la croissance interne ayant été contrebalancée par le rachat d'actions ordinaires, par la croissance des actifs pondérés en fonction des risques, surtout dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail au Canada, et par la réduction du facteur scalaire relatif aux dispositions transitoires du BSIF pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, qui est passé de 50 % à l'exercice 2021 à 25 % pour l'exercice 2022.

Au 31 janvier 2022, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC de la Banque étaient respectivement de 4,4 % et 7,6 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,8 % au 31 octobre 2021 s'explique essentiellement par la fin le 31 décembre 2021 de l'exclusion des titres émis par des emprunteurs souverains de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, qui a été contrebalancée en partie par la croissance interne des fonds propres.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport annuel 2021 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a annoncé que ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements avaient été révisées à la lumière des réformes de Bâle III afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Les révisions de la ligne directrice Exigences de levier comprennent une exigence selon laquelle les BSI doivent maintenir un coussin de ratio de levier en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Les règles révisées entreront en vigueur au deuxième trimestre de 2023, à l'exception de celles portant sur le risque de marché et le risque du rajustement de la valeur du crédit qui entreront en vigueur en 2024.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES¹

(en millions d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2022		31 octobre 2021	
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant
Actions ordinaires en circulation	1 818,8	23 170 \$	1 823,9	23 066 \$
Actions propres – actions ordinaires	(2,3)	(188)	(1,9)	(152)
Total des actions ordinaires	1 816,5	22 982 \$	1 822,0	22 914 \$
Options sur actions				
Droits acquis	5,0		4,4	
Droits non acquis	8,6		7,8	
Actions privilégiées – catégorie A				
Série 1	20,0	500 \$	20,0	500 \$
Série 3	20,0	500	20,0	500
Série 5	20,0	500	20,0	500
Série 7	14,0	350	14,0	350
Série 9	8,0	200	8,0	200
Série 16	14,0	350	14,0	350
Série 18	14,0	350	14,0	350
Série 20	16,0	400	16,0	400
Série 22	14,0	350	14,0	350
Série 24	18,0	450	18,0	450
	158,0	3 950 \$	158,0	3 950 \$
Autres instruments de capitaux propres				
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1 ²	1,8	1 750	1,8	1 750
	159,8	5 700 \$	159,8	5 700 \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(0,2)	(6)	(0,1)	(10)
Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	159,6	5 694 \$	159,7	5 690 \$

Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :

(en milliers de parts)

Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 ³	–	–	450,0	450
--	---	---	-------	-----

¹ Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

² Pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL), le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

³ Le 1^{er} novembre 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation.

DIVIDENDES

Le 2 mars 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-neuf cents (89 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2022. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 avril 2022.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a racheté 7,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 101,89 \$ l'action pour un montant total de 764 millions de dollars, ce qui représente une prime de 670 millions de dollars par rapport au montant du capital social.

Parallèlement à l'annonce le 28 février 2022 de l'acquisition de First Horizon par la Banque, le régime d'achat d'actions automatique de la Banque établi pour son offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Acquisition en cours » de la section « Points saillants financiers » du présent document.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX FPUNV

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, compte non tenu des actions privilégiées de série 26 émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 790 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard de leurs actions privilégiées de série 26, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait de 350 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées de série 26.

Pour les billets et débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

FACTEURS DE RISQUE QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Outre les risques décrits dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 de la Banque, beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante de ses plans, objectifs et estimations, ce qui pourrait nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 et dans la présente section « Facteurs de risque et gestion des risques » du présent document et d'autres sont cités dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du présent document. Se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021 pour en savoir plus sur les facteurs de risques qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la situation financière de la Banque.

Le facteur de risque suivant s'ajoute au facteur de risque « Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19 » décrit dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19

La pandémie de COVID-19, y compris l'émergence de nouveaux variants qui sont potentiellement plus contagieux ou plus résistants aux vaccins que les variants actuels ou passés de la COVID-19, s'est traduite, et pourrait continuer à se traduire, par une hausse de l'absentéisme au travail et des perturbations pour la Banque et ses fournisseurs et autres tiers sur lesquels elle s'appuie, ce qui pourrait accroître les risques opérationnels et de conformité de la Banque. Une hausse de l'absentéisme et des perturbations pourrait également accroître l'exposition de la Banque aux autres risques décrits dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021, y compris ceux énoncés dans le facteur de risque « Incidence des pandémies, y compris de la COVID-19 ».

Le facteur de risque suivant modifie le facteur de risque « Capacité de recruter des talents, de les former et de les maintenir en poste » décrit dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

Capacité de recruter des talents, de les former et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose sur la disponibilité de gens compétents et sur la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste les gens de talent clés. La direction de la Banque est consciente que la concurrence pour attirer les gens de talent continue de s'accroître dans l'ensemble des régions, des industries et des nouveaux joueurs dans certains secteurs, comme celui des services financiers. La concurrence s'est intensifiée et devrait continuer à s'intensifier en raison de l'incidence de la COVID-19, y compris des possibilités de télétravail et de l'élimination des frontières géographiques. Cette situation pourrait mener à une hausse de l'attrition à l'échelle des organisations, tout particulièrement dans les fonctions où des compétences professionnelles générales et spécialisées sont nécessaires. Chaque année, la Banque se soumet à un exercice d'évaluation des talents qui permet d'évaluer les besoins essentiels en matière de main-d'œuvre de tous les secteurs d'activité de l'entreprise. Dans le cadre de cet exercice, une évaluation des compétences en leadership, techniques et générales détenues actuellement par les cadres ainsi que des occasions de perfectionnement des gens de talent est réalisée en fonction des besoins à court terme et futurs de l'entreprise. Les conclusions tirées de cet exercice servent à dresser les plans visant à retenir, à perfectionner et à attirer les gens de talent dont les services sont requis, tant pour l'entreprise que pour ses secteurs d'activité. Ces plans sont mis en œuvre en tout temps pendant l'année. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des gens de talent, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, la Banque pourrait ne pas y parvenir. La Banque continue de s'appuyer sur son exercice d'évaluation annuelle des talents ainsi que sur ses pratiques courantes de gestion efficace afin d'évaluer de façon proactive le risque lié au recrutement et à la rétention et de l'atténuer, et elle met l'accent sur la communication continue avec les talents afin de répondre adéquatement aux situations au cas par cas.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2021 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du présent document et du rapport de gestion de 2021. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe l'ensemble des expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondées sur les notations internes avancées (NI avancée)¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022			31 octobre 2021		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	4 437 \$	442 895 \$	447 332 \$	4 323 \$	433 144 \$	437 467 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	155 836	155 836	–	151 006	151 006
Autres expositions de détail	3 462	89 461	92 923	3 368	88 894	92 262
Total – Expositions de détail	7 899	688 192	696 091	7 691	673 044	680 735
Expositions autres que de détail						
Entreprises	3 674	641 281	644 955	6 066	625 640	631 706
Emprunteurs souverains	1	514 751	514 752	1	470 671	470 672
Banques	489	132 365	132 854	519	136 004	136 523
Total – Expositions autres que de détail	4 164	1 288 397	1 292 561	6 586	1 232 315	1 238 901
Expositions brutes au risque de crédit	12 063 \$	1 976 589 \$	1 988 652 \$	14 277 \$	1 905 359 \$	1 919 636 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction des risques de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	165 209 \$	317 \$	164 892 \$	– \$	159 962 \$	423 \$	159 539 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	152 748	147 200	5 548	–	147 590	138 701	8 889	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	9 925	–	9 925	–	9 390	–	9 390	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	54 519	52 380	2 139	–	54 427	52 352	2 075	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 762	–	4 762	–	4 564	–	4 564	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	75 519	–	75 519	–	79 066	–	79 066	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	295 946	–	295 946	–	268 939	–	268 939	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	165 818	7 491	158 327	–	167 284	7 992	159 292	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	743 615	–	743 615	–	722 622	–	722 622	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 346	–	17 346	–	18 448	–	18 448	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans Schwab	11 186	–	11 186	–	11 112	–	11 112	–	Risque actions
Autres actifs ¹	3 055	–	3 055	–	2 677	–	2 677	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	78 940	–	–	78 940	82 591	–	–	82 591	
Total de l'actif	1 778 588	207 388	1 492 260	78 940	1 728 672	199 468	1 446 613	82 591	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	20 549	20 480	69	–	22 891	22 731	160	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	51 892	47 730	4 162	–	57 122	51 817	5 305	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 332	13 332	–	–	13 505	13 505	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	135 150	6	135 144	–	113 988	7	113 981	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 159 538	–	1 159 538	–	1 125 125	–	1 125 125	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	17 346	–	17 346	–	18 448	–	18 448	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	47 430	46 344	1 086	–	42 384	41 242	1 142	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	145 432	6 329	139 103	–	144 097	5 126	138 971	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 280	–	15 280	–	15 262	–	15 262	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	11 304	–	11 304	–	11 230	–	11 230	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	16 289	–	16 289	–	16 144	–	16 144	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	145 046	–	–	145 046	148 476	–	–	148 476	
Total du passif et des capitaux propres	1 778 588 \$	134 221 \$	1 499 321 \$	145 046 \$	1 728 672 \$	134 428 \$	1 445 768 \$	148 476 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

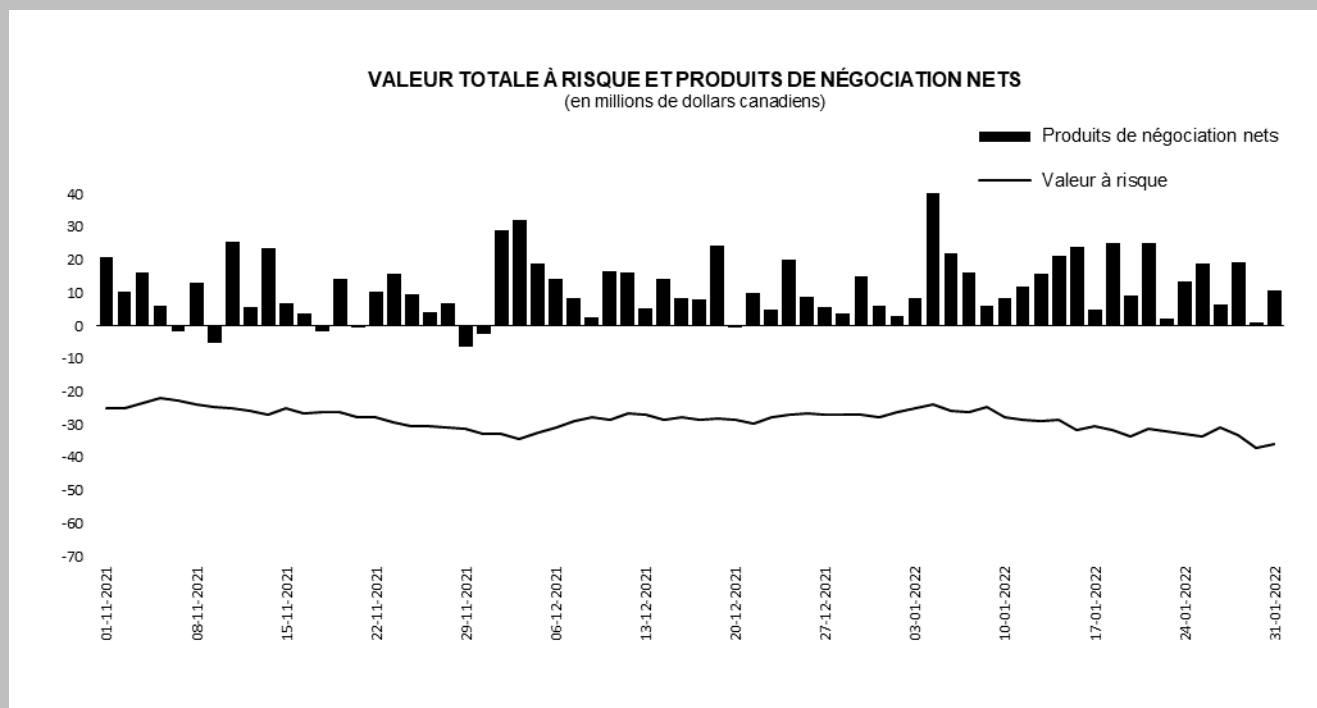
Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 janvier 2022 a compté 7 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 89 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncrasique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui inclut la crise financière de 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie chaque trimestre. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque (IRC)

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un « niveau de risque constant », qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les					
	Clôture		31 janvier 2022		31 octobre 2021	31 janvier 2021
		Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	20,4 \$	17,4 \$	25,3 \$	9,8 \$	10,6 \$	21,2 \$
Risque d'écart de taux	17,2	12,0	17,2	8,0	6,7	24,6
Risque actions	15,3	11,1	15,3	8,5	8,5	10,1
Risque de change	0,8	1,2	2,5	0,6	1,2	3,0
Risque sur marchandises	4,3	4,8	5,9	3,0	4,2	6,3
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	27,7	22,4	28,4	17,8	18,2	30,8
Effet de diversification ¹	(50,0)	(40,4)	négl. ²	négl.	(26,9)	(62,2)
Valeur à risque totale (une journée)	35,7	28,5	37,2	21,8	22,5	33,8
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	74,3	69,3	84,3	55,7	51,2	33,4
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	293,1 \$	326,3 \$	418,8 \$	233,4 \$	339,0 \$	356,6 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne du trimestre considéré a augmenté par rapport à celle du trimestre précédent en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt et a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait que les modèles de la VaR relatifs à la COVID-19 ne font plus désormais partie des données incluses dans la période historique de VaR de un an. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt.

Les IRC moyennes sont demeurées relativement inchangées par rapport à celles du trimestre précédent. Les IRC moyennes ont diminué par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des variations des positions dans des obligations.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (autre que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt sur la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pdb.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022						31 octobre 2021		31 janvier 2021		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total	
Incidence avant impôt d'une :											
Augmentation de 100 pdb des taux	3 \$	(1 287) \$	(1 284) \$	940 \$	1 060 \$	2 000 \$	(1 368) \$	1 857 \$	(1 625) \$	2 299 \$	
Diminution de 100 pdb des taux	(138)	681	543	(995)	(486)	(1 481)	338	(1 101)	143	(934)	

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 janvier 2022, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 1 284 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 84 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 2 000 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 143 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 543 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 205 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 481 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 380 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre du choc à la hausse de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires est principalement attribuable à la baisse de la sensibilité découlant de la diversité des prêts aux États-Unis. L'augmentation d'un trimestre à l'autre du choc à la hausse de la sensibilité des produits d'intérêts nets est surtout attribuable à une augmentation du choc réel étant donné la hausse des taux et du plancher fixé à -25 pdb qui a été utilisé dans la mesure, tandis que l'augmentation du choc à la hausse de la sensibilité des produits d'intérêts nets découle principalement à la croissance des dépôts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 % sauf en période de tensions financières et doivent maintenir un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au membre de l'EHD responsable de Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2021 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport annuel 2021 de la Banque.

Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs

liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 janvier 2022						
Trésorerie et réserves des banques centrales	74 893 \$	– \$	74 893 \$	8 %	577 \$	74 316 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 106	97 755	112 861	12	80 412	32 449
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	22 976	2	22 978	3	1 138	21 840
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	30 877	26 244	57 121	6	37 427	19 694
Obligations de sociétés émettrices	9 773	3 780	13 553	2	2 481	11 072
Actions	15 895	5 059	20 954	2	8 519	12 435
Total (libellé en dollars canadiens)	169 520	132 840	302 360	33	130 554	171 806
Trésorerie et réserves des banques centrales	86 205	–	86 205	10	1 490	84 715
Obligations du gouvernement des États-Unis	97 815	49 514	147 329	16	49 433	97 896
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	76 719	5 247	81 966	9	18 009	63 957
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	61 987	66 493	128 480	14	66 424	62 056
Obligations de sociétés émettrices	85 883	3 288	89 171	10	9 710	79 461
Actions	40 977	31 599	72 576	8	36 371	36 205
Total (non libellé en dollars canadiens)	449 586	156 141	605 727	67	181 437	424 290
Total	619 106 \$	288 981 \$	908 087 \$	100 %	311 991 \$	596 096 \$
31 octobre 2021						
Trésorerie et réserves des banques centrales	70 271 \$	– \$	70 271 \$	8 %	798 \$	69 473 \$
Obligations du gouvernement du Canada	26 176	92 825	119 001	14	83 456	35 545
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	23 615	2	23 617	3	1 104	22 513
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	30 213	24 808	55 021	6	37 142	17 879
Obligations de sociétés émettrices	9 062	3 775	12 837	1	2 542	10 295
Actions	14 558	3 589	18 147	2	9 110	9 037
Total (libellé en dollars canadiens)	173 895	124 999	298 894	34	134 152	164 742
Trésorerie et réserves des banques centrales	84 956	–	84 956	10	120	84 836
Obligations du gouvernement des États-Unis	83 386	44 924	128 310	15	34 903	93 407
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 898	5 082	79 980	9	18 949	61 031
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	63 400	60 623	124 023	14	57 530	66 493
Obligations de sociétés émettrices	79 108	3 143	82 251	9	10 268	71 983
Actions	41 961	33 280	75 241	9	38 077	37 164
Total (non libellé en dollars canadiens)	427 709	147 052	574 761	66	159 847	414 914
Total	601 604 \$	272 051 \$	873 655 \$	100 %	293 999 \$	579 656 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

Des actifs liquides non grevés sont détenus par La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	202 134 \$	204 543 \$
Filiales bancaires	373 743	360 569
Succursales à l'étranger	20 219	14 544
Total	596 096 \$	579 656 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
31 janvier 2022						
Trésorerie et réserves des banques centrales	60 740 \$	– \$	60 740 \$	7 %	837 \$	59 903 \$
Obligations du gouvernement du Canada	17 631	94 642	112 273	12	79 019	33 254
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	23 825	2	23 827	3	1 110	22 717
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	30 561	27 410	57 971	6	38 343	19 628
Obligations de sociétés émettrices	9 928	3 940	13 868	2	2 491	11 377
Actions	15 749	4 133	19 882	2	8 155	11 727
Total (libellé en dollars canadiens)	158 434	130 127	288 561	32	129 955	158 606
Trésorerie et réserves des banques centrales	87 080	–	87 080	10	920	86 160
Obligations du gouvernement des États-Unis	96 633	51 145	147 778	16	48 794	98 984
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	76 772	5 426	82 198	9	18 268	63 930
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	64 019	63 505	127 524	14	63 729	63 795
Obligations de sociétés émettrices	83 921	3 321	87 242	10	9 870	77 372
Actions	50 621	34 188	84 809	9	40 593	44 216
Total (non libellé en dollars canadiens)	459 046	157 585	616 631	68	182 174	434 457
Total	617 480 \$	287 712 \$	905 192 \$	100 %	312 129 \$	593 063 \$
31 octobre 2021						
Trésorerie et réserves des banques centrales	74 790 \$	– \$	74 790 \$	8 %	953 \$	73 837 \$
Obligations du gouvernement du Canada	26 392	91 893	118 285	14	83 385	34 900
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	24 605	3	24 608	3	1 287	23 321
Obligations de gouvernements provinciaux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	28 390	25 268	53 658	6	35 864	17 794
Obligations de sociétés émettrices	8 494	3 918	12 412	1	2 722	9 690
Actions	15 249	4 216	19 465	2	9 931	9 534
Total (libellé en dollars canadiens)	177 920	125 298	303 218	34	134 142	169 076
Trésorerie et réserves des banques centrales	90 594	–	90 594	10	51	90 543
Obligations du gouvernement des États-Unis	84 826	46 339	131 165	15	39 231	91 934
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 167	5 398	79 565	9	18 553	61 012
Obligations d'autres entités souveraines, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement ³	63 495	64 353	127 848	14	61 752	66 096
Obligations de sociétés émettrices	78 334	2 970	81 304	9	10 286	71 018
Actions	40 823	33 735	74 558	9	38 143	36 415
Total (non libellé en dollars canadiens)	432 239	152 795	585 034	66	168 016	417 018
Total	610 159 \$	278 093 \$	888 252 \$	100 %	302 158 \$	586 094 \$

¹ Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

³ Comprendent les titres de créance émis ou garantis par ces entités.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion et par diverses filiales canadiennes et étrangères (compte non tenu des filiales d'assurances) et des succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	31 janvier 2022	31 octobre 2021
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	192 701 \$	208 858 \$
Filiales bancaires	380 829	359 606
Succursales à l'étranger	19 533	17 630
Total	593 063 \$	586 094 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 35 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif		Grevés ¹		Non grevés		Aux
	Actifs détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total de l'actif	Donnés en garantie ³	Autres ⁴	Disponibles comme garantie ⁵	Autres ⁶
							31 janvier 2022
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 001 \$	– \$	7 001 \$	– \$	– \$	– \$	7 001 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	165 209	–	165 209	8 457	154	155 789	809
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁷	538 900	377 767	916 667	381 968	12 355	494 147	28 197
Dérivés	54 519	–	54 519	–	–	–	54 519
Valeurs mobilières prises en pension ⁸	165 818	(165 818)	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts ⁹	743 615	(19 040)	724 575	36 951	43 817	57 571	586 236
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 346	–	17 346	–	–	–	17 346
Autres actifs ¹⁰	86 180	–	86 180	470	–	–	85 710
Total de l'actif	1 778 588 \$	192 909 \$	1 971 497 \$	427 846 \$	56 326 \$	707 507 \$	779 818 \$
							31 octobre 2021
Total de l'actif	1 728 672 \$	170 253 \$	1 898 925 \$	400 502 \$	60 298 \$	681 236 \$	756 889 \$

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Actifs obtenus à titre de sûretés dans le cadre de transactions hors bilan, comme des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et d'autres activités de la clientèle.

³ Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

⁴ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁵ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁶ Actifs qui ne peuvent pas servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement ou qui peuvent être cédés en garantie aux banques centrales (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁷ Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN et les autres actifs financiers désignés à la JVRN, les actifs financiers à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁸ Les actifs présentés dans la catégorie « Actifs détenus par la Banque » représentent la valeur des prêts consentis et non la valeur de la garantie reçue. La valeur des prêts tirée des prises en pension est déduite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

⁹ La valeur des prêts relatifs aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie « Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés » afin d'éviter de la compter en double avec les actifs au bilan.

¹⁰ Les autres actifs comprennent la participation dans Schwab, le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de « stress combiné critique », la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la Banque. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et pourrait également nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

			<i>Au</i>
			31 janvier 2022
	Moody's	S&P	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa2	AA-	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	A1	A	AA
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA
Titres de créance subordonnés	A2	A	AA (bas)
Titres de créance subordonnés – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	Pfd-2 (haut)
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	A (bas)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer qu'elle peut effectuer des paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de trois crans des notations de l'ancienne dette de premier rang de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Abaissement de un cran	181 \$	194 \$
Abaissement de deux crans	287	273
Abaissement de trois crans	1 118	1 048

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2022	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.⁴ \$	326 939 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	683 127 \$	80 871 \$
Dépôts stables ⁵	254 227	7 627
Dépôts moins stables	428 900	73 244
Financement de gros non garanti, dont :	352 130	158 058
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	167 158	40 266
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	152 049	84 869
Dettes non garanties	32 923	32 923
Financement de gros garanti	s. o.	18 409
Exigences supplémentaires, dont :	270 050	76 394
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	41 338	29 262
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 671	5 671
Facilités de crédit et de liquidité	223 041	41 461
Autres obligations de financement contractuelles	16 241	10 585
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	619 870	10 709
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	355 026 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	211 618 \$	20 870 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	12 832	5 984
Autres entrées de trésorerie	65 041	65 041
Total des entrées de trésorerie	289 491 \$	91 895 \$

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	326 939 \$	334 370 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	263 131	265 958
Ratio de liquidité à court terme	124 %	126 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. En ce qui a trait à l'encours des titres de créance ayant une échéance supérieure à 30 jours, la TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de créance de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Le total des HQLA est présenté compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Le total des sorties nettes de trésorerie est présenté compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 124 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidités de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 a été de 327 milliards de dollars (334 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2021), les actifs du niveau 1 représentant 84 % (86 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport annuel 2021 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR, du NSFR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris

entre autres les dépôts et le financement de gros). Le montant de FSR de la Banque comprend les actifs et les activités hors bilan de la Banque et est fonction des caractéristiques de liquidité et du profil d'échéance de ces actifs.

TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2022				<i>Au</i>
	Valeur non pondérée par durée résiduelle				
	Aucune échéance ¹	Moins de 6 mois	6 mois à moins de 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée ²
Élément du financement stable disponible					
Fonds propres	98 990 \$	s. o. \$	s. o. \$	10 842 \$	109 833 \$
Fonds propres réglementaires	98 990	s. o.	s. o.	10 842	109 833
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	674 670	30 069	9 667	15 219	598 001
Dépôts stables ³	259 356	9 622	4 792	8 103	268 184
Dépôts moins stables	415 314	20 447	4 875	7 116	329 817
Financement de gros dont :	267 178	284 279	44 218	84 615	263 116
Dépôts opérationnels ⁴	136 689	2 188	-	-	69 438
Autre financement de gros	130 489	282 091	44 218	84 615	193 678
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁵	-	2 294	1 950	19 746	-
Autres passifs dont :	58 974	-	-	72 712	2 138
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	1 956	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	58 974	67 803	1 630	1 323	2 138
Total du financement stable disponible					973 088 \$
Élément du financement stable requis					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	55 743 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	54	-	-	27
Prêts et titres productifs	85 517	182 123	90 389	581 221	619 173
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	57 494	11 385	-	13 877
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	377	36 151	5 810	4 199	11 359
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public dont :	30 753	46 550	30 028	235 404	268 006
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II	-	28 459	16 986	280	23 028
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	30 794	31 299	34 158	269 671	233 825
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II ⁶	30 794	31 299	34 158	269 671	233 825
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	23 593	10 629	9 008	71 947	92 106
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁵	-	2 112	2 256	19 622	-
Autres actifs dont :	65 017	-	-	98 183	86 786
Produits de base physiques, y compris l'or	16 766	s. o.	s. o.	s. o.	14 492
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	-	11 349	9 647
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	4 720	2 765
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	-	-	12 915	646
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	48 251	62 430	2 004	4 765	59 236
Éléments hors bilan	s. o.	-	-	646 710	22 566
Total du financement stable requis					784 295 \$
Ratio de liquidité à long terme					124 %
				<i>Au</i>	
				31 octobre 2021	
Total du financement stable disponible					958 226 \$
Total du financement stable requis					763 800 \$
Ratio de liquidité à long terme					125 %

¹ Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les produits de base physiques.

² Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

³ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des PME représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent les retraits très improbables.

⁴ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁵ Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.

⁶ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires.

Le NSFR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 a été de 124 % (125 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021) et satisfait aux exigences réglementaires. Les variations du NSFR d'un trimestre à l'autre sont fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris la croissance des dépôts et des prêts, les variations des niveaux de fonds propres, les émissions et les échéances dans le cadre des activités de financement de gros ainsi que les variations du profil des échéances du financement de gros.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de Schwab (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 75 % du financement total de la Banque.

TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	525 646 \$	519 466 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis ¹	492 382	472 742
Total	1 018 028 \$	992 208 \$

¹ Les dépôts personnels et commerciaux des Services de détail aux États-Unis sont présentés selon un équivalent en dollars canadiens, par conséquent les variations d'une période à l'autre reflètent la croissance sous-jacente et la variation du taux de change.

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt, de papier commercial et d'acceptations bancaires.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 31 janvier 2022.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (15 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars américains) ¹	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

¹ Le 4 février 2022, la Banque a déposé une demande de renouvellement de la déclaration d'inscription sur formulaire F-3 qui, sous réserve d'un examen par la Securities Exchange Commission des États-Unis et de son entrée en vigueur, permettrait d'inscrire jusqu'à 75 milliards de dollars américains en vue de la vente dans le cadre du programme aux États-Unis.

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2022 s'élevait à 104,5 milliards de dollars (100,7 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Dollar canadien	36 %	37 %
Dollar américain	39	38
Euro	19	18
Livre sterling	3	4
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	62 %	59 %
Obligations sécurisées	21	24
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	15	15
Titres adossés à des créances mobilières à terme	2	2
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émis à des investisseurs externes et exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021.

TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens)

								31 janvier 2022	31 octobre 2021
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Aux Total
Dépôts effectués par des banques ²	14 204 \$	4 450 \$	2 159 \$	249 \$	21 062 \$	– \$	– \$	21 062 \$	18 503 \$
Billet de dépôt au porteur	130	41	27	133	331	–	–	331	600
Certificats de dépôt	4 686	16 187	19 138	22 582	62 593	212	–	62 805	53 079
Papier commercial	13 522	18 143	20 483	8 044	60 192	–	–	60 192	57 474
Obligations sécurisées	–	1 785	3 926	2 637	8 348	5 716	8 903	22 967	25 086
Titrisation de prêts hypothécaires ³	1 066	1 431	988	2 040	5 525	5 253	17 833	28 611	28 767
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁴	–	3 787	–	–	3 787	8 883	2 026	14 696	16 959
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁵	–	–	–	5 397	5 397	6 601	38 050	50 048	41 709
Billets et débiteures subordonnés ⁶	–	–	–	–	–	–	11 304	11 304	11 230
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	–	543	543	635	690	1 868	1 809
Divers ⁷	22 177	3 465	1 810	960	28 412	835	1 399	30 646	26 770
Total	55 785 \$	49 289 \$	48 531 \$	42 585 \$	196 190 \$	28 135 \$	80 205 \$	304 530 \$	281 986 \$
Dont :									
Garantis	1 066 \$	3 216 \$	4 914 \$	5 221 \$	14 417 \$	11 605 \$	27 432 \$	53 454 \$	55 670 \$
Non garantis	54 719	46 073	43 617	37 364	181 773	16 530	52 773	251 076	226 316
Total	55 785 \$	49 289 \$	48 531 \$	42 585 \$	196 190 \$	28 135 \$	80 205 \$	304 530 \$	281 986 \$

¹ Exclut les acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau Durée contractuelle restante figurant à la section « Gestion des risques » du présent document.

² Comprennent les dépôts à échéance déterminée de banques.

³ Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

⁴ Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

⁵ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 1,3 milliard de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2021).

⁶ Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁷ Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 19,1 milliards de dollars (14,6 milliards de dollars au 31 octobre 2021) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,4 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2021), de même que d'autres titres adossés à des actifs émis pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 de néant (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2021). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant à 7,8 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 (5,6 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2021).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des mises à jour visant la ligne directrice Normes de liquidité, après avoir procédé à une consultation publique qui a commencé en mars 2021. Les principaux changements à cette ligne directrice visent le rehaussement de l'outil de suivi des NCCF afin d'améliorer la sensibilité au risque de la mesure. Les changements importants comprennent l'ajout d'éventualités pour les engagements de prêts non utilisés, des modifications à certaines entrées de trésorerie issues de prêts et l'ajustement des facteurs de retrait à l'égard des dépôts. La date d'entrée en vigueur des changements sera en avril 2023.

En janvier 2022, le BSIF a publié une version à jour de la ligne directrice stipulant la communication de renseignements au titre du troisième pilier, portant entre autres sur la déclaration des liquidités. La ligne directrice présente les attentes mises à jour du BSIF régissant la mise en œuvre au Canada du troisième pilier du dispositif de Bâle. La ligne directrice n'aura pas d'incidence importante sur les déclarations des liquidités actuelles de la Banque, mais elle contribuera à accroître l'uniformité et la comparabilité des déclarations entre les instances de réglementation. La date d'entrée en vigueur des changements sera au cours du deuxième trimestre de 2023.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de certains contrats de location, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échecance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 001	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	7 001
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	162 065	421	154	-	-	-	-	-	2 569	165 209
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	3 139	3 007	3 074	2 708	4 331	12 207	24 171	24 049	76 062	152 748
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	168	342	1 151	24	128	1 971	3 442	1 713	986	9 925
Dérivés	7 969	8 980	4 192	2 446	4 266	5 921	10 182	10 563	-	54 519
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	642	329	123	101	128	355	1 476	1 608	-	4 762
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3 086	8 997	3 855	3 261	2 329	3 816	21 639	23 803	4 733	75 519
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	2 387	8 321	4 913	4 770	5 017	28 172	85 123	157 245	(2)	295 946
Valeurs mobilières prises en pension ²	104 838	26 771	20 208	9 939	3 701	119	242	-	-	165 818
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 339	6 822	8 899	7 233	2 150	31 535	173 484	42 567	-	275 029
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	565	1 232	3 412	2 915	2 409	14 085	83 733	27 288	56 357	191 996
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	31 441	31 441
Entreprises et gouvernements	24 630	5 659	11 036	9 426	8 063	24 470	74 541	63 412	30 151	251 388
Total des prêts	27 534	13 713	23 347	19 574	12 622	70 090	331 758	133 267	117 949	749 854
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 239)	(6 239)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	27 534	13 713	23 347	19 574	12 622	70 090	331 758	133 267	111 710	743 615
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 680	2 639	17	4	6	-	-	-	-	17 346
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	11 186	11 186
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	16 615	16 615
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 152	2 152
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	3	-	4	4	34	457	3 700	5 087	9 289
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 228	2 228
Montants à recevoir des courtiers et des clients	24 779	-	-	-	-	-	-	-	-	24 779
Autres actifs	3 154	4 872	289	89	285	89	129	83	10 941	19 931
Total de l'actif	361 442	\$ 78 395	\$ 61 323	\$ 42 920	\$ 32 817	\$ 122 774	\$ 478 619	\$ 356 031	\$ 244 267	\$ 1 778 588
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	700	\$ 2 275	\$ 5 013	\$ 1 706	\$ 3 474	\$ 2 911	\$ 3 413	\$ 1 057	\$ -	20 549
Dérivés	7 183	8 100	4 121	2 289	3 635	5 719	9 619	11 226	-	51 892
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	1 014	518	301	1 216	2 030	5 708	2 545	-	13 332
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	28 185	39 297	39 229	19 161	9 050	212	1	5	10	135 150
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	5 907	9 044	6 893	5 744	8 743	7 307	7 535	28	601 545	652 746
Banques	8 582	651	88	11	24	1	2	4	14 919	24 282
Entreprises et gouvernements	18 797	12 890	7 053	1 224	10 325	22 120	44 265	6 425	359 411	482 510
Total des dépôts	33 286	22 585	14 034	6 979	19 092	29 428	51 802	6 457	975 875	1 159 538
Acceptations	14 680	2 639	17	4	6	-	-	-	-	17 346
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 063	4 154	3 767	485	562	5 254	15 205	14 335	2 605	47 430
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	124 318	14 269	5 567	276	985	17	-	-	-	145 432
Passifs de titrisation au coût amorti	-	418	470	402	590	3 385	6 855	3 160	-	15 280
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 895	-	-	-	-	-	-	-	-	26 895
Passifs liés aux assurances	161	278	412	412	432	1 006	1 694	877	2 473	7 745
Autres passifs	6 646	1 593	361	787	1 285	1 059	1 958	4 806	6 223	24 718
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 104	-	11 304
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	101 977	101 977
Total du passif et des capitaux propres	243 117	\$ 96 622	\$ 73 509	\$ 32 802	\$ 40 327	\$ 51 021	\$ 96 455	\$ 55 572	\$ 1 089 163	\$ 1 778 588
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	14 043	\$ 21 924	\$ 26 697	\$ 14 732	\$ 16 885	\$ 39 665	\$ 121 118	\$ 3 374	\$ 1 363	259 801
Autres engagements ⁸	83	135	268	176	251	570	1 302	441	-	3 226
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	20	780	-	1 302	401	459	-	-	2 962
Total des engagements hors bilan	14 126	\$ 22 079	\$ 27 745	\$ 14 908	\$ 18 438	\$ 40 636	\$ 122 879	\$ 3 815	\$ 1 363	\$ 265 989

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 23 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 9 mois à un an », une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 319 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2021									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 931	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 931
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	158 039	373	185	-	-	-	-	-	1 365	159 962
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 020	4 382	5 059	2 275	2 874	12 293	21 299	23 119	74 269	147 590
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	58	3	543	1 250	53	745	3 803	1 931	1 004	9 390
Dérivés	6 146	9 393	5 289	2 885	1 818	7 172	10 895	10 829	-	54 427
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	441	311	187	167	363	851	624	1 620	-	4 564
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 030	6 532	11 881	3 381	2 914	4 089	21 983	22 658	4 598	79 066
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 235	6 567	8 180	4 889	4 030	27 819	79 375	136 846	(2)	268 939
Valeurs mobilières prises en pension ²	92 356	30 580	22 332	14 191	7 441	140	244	-	-	167 284
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	930	2 389	5 050	10 061	10 077	34 004	166 855	38 974	-	268 340
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	641	987	2 029	4 049	3 254	14 333	81 413	27 126	56 032	189 864
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	30 738	30 738
Entreprises et gouvernements	27 691	5 390	6 707	10 533	8 503	23 332	71 025	61 647	25 242	240 070
Total des prêts	29 262	8 766	13 786	24 643	21 834	71 669	319 293	127 747	112 012	729 012
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 390)	(6 390)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	29 262	8 766	13 786	24 643	21 834	71 669	319 293	127 747	105 622	722 622
Engagements de clients au titre d'acceptations	16 039	2 327	76	2	4	-	-	-	-	18 448
Participation dans Schwab	-	-	-	-	-	-	-	-	11 112	11 112
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	16 232	16 232
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 123	2 123
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	3	10	4	4	19	466	3 664	5 011	9 181
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 265	2 265
Montants à recevoir des courtiers et des clients	32 357	-	-	-	-	-	-	-	-	32 357
Autres actifs	3 100	1 049	2 204	159	150	74	112	73	10 258	17 179
Total de l'actif	348 014	\$ 70 286	\$ 69 732	\$ 53 846	\$ 41 485	\$ 124 871	\$ 458 094	\$ 328 487	\$ 233 857	\$ 1 728 672
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 697	\$ 5 373	\$ 4 867	\$ 2 953	\$ 1 196	\$ 2 135	\$ 3 516	\$ 1 154	\$ -	\$ 22 891
Dérivés	7 387	9 392	4 581	2 969	2 244	7 403	10 792	12 354	-	57 122
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	538	1 013	514	301	2 814	5 737	2 588	-	13 505
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	23 923	12 526	33 712	28 017	14 678	1 127	1	4	-	113 988
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	5 799	9 750	8 491	5 999	6 148	7 611	7 254	29	582 417	633 498
Banques	8 903	338	135	25	-	2	2	4	11 508	20 917
Entreprises et gouvernements	15 795	12 080	8 268	5 433	1 311	28 880	37 255	6 079	355 609	470 710
Total des dépôts	30 497	22 168	16 894	11 457	7 459	36 493	44 511	6 112	949 534	1 125 125
Acceptations	16 039	2 327	76	2	4	-	-	-	-	18 448
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 096	729	1 753	1 648	432	4 574	12 640	17 505	2 007	42 384
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	120 938	13 904	7 255	1 700	272	28	-	-	-	144 097
Passifs de titrisation au coût amorti	-	344	414	475	403	3 448	7 043	3 135	-	15 262
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 993	-	-	-	-	-	-	-	-	28 993
Passifs liés aux assurances	158	273	405	405	425	982	1 673	872	2 483	7 676
Autres passifs	9 008	3 106	925	228	767	1 522	1 796	4 815	5 966	28 133
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	200	11 030	-	11 230
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	99 818	99 818
Total du passif et des capitaux propres	239 736	\$ 70 680	\$ 71 895	\$ 50 368	\$ 28 181	\$ 60 526	\$ 87 909	\$ 59 569	\$ 1 059 808	\$ 1 728 672
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	14 788	\$ 24 189	\$ 23 482	\$ 19 887	\$ 15 616	\$ 38 639	\$ 115 624	\$ 3 789	\$ 1 327	\$ 257 341
Autres engagements ⁸	59	170	185	244	170	591	1 303	541	-	3 263
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	859	20	557	-	127	510	-	-	2 073
Total des engagements hors bilan	14 847	\$ 25 218	\$ 23 687	\$ 20 688	\$ 15 786	\$ 39 357	\$ 117 437	\$ 4 330	\$ 1 327	\$ 262 677

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie « moins de 1 mois ».

³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 25 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 à 3 mois », une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 3 à 6 mois », une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 6 à 9 mois », une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans », une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 à 5 ans » et une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 5 ans ».

⁶ Comprennent 326 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁸ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté et des paiements découlant de contrats de location.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2021 de la Banque ainsi que la rubrique « Transferts d'actifs financiers admissibles à la décomptabilisation » de la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit, et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titre les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes consolidées ou non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide l'entité structurée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité structurée et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité structurée.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide l'entité structurée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité structurée et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité structurée.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titre les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces conduits multicédants canadiens titrisent des actifs initiés par des tiers canadiens. La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 31 janvier 2022, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la Banque en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,8 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021). De plus, au 31 janvier 2022, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité de 3,0 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,1 milliards de dollars au 31 janvier 2022 (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2021). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-autos, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 et des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de

modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables. La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

Réforme des taux d'intérêt de référence

À compter du 31 décembre 2021, la publication des taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) en livre sterling, en yen japonais, en franc suisse et en euro pour toutes les échéances a pris fin ainsi que celle des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois. La Banque poursuit la mise en œuvre de son plan de transition à l'égard des taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois, dont la publication sera abandonnée immédiatement après le 30 juin 2023.

Le 31 janvier 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Ltd. (RBSL), administrateur du Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), a lancé une consultation publique portant sur la cessation éventuelle de l'utilisation du CDOR. Après la fin de la consultation le 28 février 2022, RBSL devrait publier un rapport sur les résultats de sa consultation. Dans l'attente d'une décision de RBSL, le rapport sur les résultats pourrait comprendre l'annonce de la cessation de l'utilisation du CDOR ainsi que la date à laquelle elle entrera en vigueur. La consultation fait suite à la publication d'un livre blanc sur l'avenir du CDOR par le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) le 16 décembre 2021, lequel recommandait à RBSL de cesser la publication du CDOR pour toutes les échéances restantes après le 30 juin 2024. Le TARCOM a souligné que la décision de cesser la publication du CDOR revenait ultimement à RBSL, à titre d'administrateur du CDOR.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

La Banque travaille à la mise en œuvre en ce sens.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

GLOSSAIRE

Termes financiers et bancaires

Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs d'intérêts moyens : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans Schwab et TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Charges nettes du Siège social : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme standardisés : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

Conventions-cadres de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

Coût amorti : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Équivalence fiscale : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) : Instruments (actions privilégiées et titres de créance subordonnés) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Marge d'intérêts nette : Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque diminuée du coût de financement.

Méthode du taux d'intérêt effectif : Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, le *taux d'intérêt effectif*, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Obligations garanties par une hypothèque : Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) : Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

Perte en cas de défaillance (PCD) : Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Pertes de crédit attendues : Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

Points de base (pdb) : Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance (PD) : Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

Produits liés aux activités de négociation : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, et les produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JVRN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) du secteur Services bancaires de gros, composante du total des produits liés aux activités de négociation de la Banque, sont également une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, en utilisant les rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) : Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) : Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Rajustement de la valeur du crédit (RVC) : Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

Ratio cours/bénéfice : Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

Ratio de versement de dividendes : Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Ratio d'efficience : Mesure l'efficience opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience des activités. Le ratio d'efficience rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 : De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio du total des fonds propres : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement de l'action : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Rendement total pour les actionnaires : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours de l'action ordinaire à la clôture de l'exercice antérieur.

Résultat de base par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultat dilué par action : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

Résultats rajustés : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux de croissance annuel composé (TCAC) : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

Taux d'imposition effectif : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

Titre adossé à des actifs : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) : Selon IFRS 9, les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un instrument financier soit classé au coût amorti :

- le modèle économique de l'entité a trait à la gestion des actifs financiers (comme dans le cadre des activités de négociation bancaires), et, par conséquent, un actif est détenu dans l'objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les flux de trésorerie contractuels d'un actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Valeur à risque (VaR) : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeur comptable par action : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022	31 octobre 2021
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	7 001 \$	5 931 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	165 209	159 962
	172 210	165 893
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	152 748	147 590
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	9 925	9 390
Dérivés (Note 4)	54 519	54 427
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	4 762	4 564
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	75 519	79 066
	297 473	295 037
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	295 946	268 939
Valeurs mobilières prises en pension	165 818	167 284
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	275 029	268 340
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	191 996	189 864
Cartes de crédit	31 441	30 738
Entreprises et gouvernements	251 388	240 070
	749 854	729 012
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 239)	(6 390)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	743 615	722 622
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 346	18 448
Participation dans Schwab (Note 7)	11 186	11 112
Goodwill (Note 8)	16 615	16 232
Autres immobilisations incorporelles	2 152	2 123
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	9 289	9 181
Actifs d'impôt différé	2 228	2 265
Montants à recevoir des courtiers et des clients	24 779	32 357
Autres actifs (Note 9)	19 931	17 179
	103 526	108 897
Total de l'actif	1 778 588 \$	1 728 672 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	20 549 \$	22 891 \$
Dérivés (Note 4)	51 892	57 122
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 332	13 505
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 10)	135 150	113 988
	220 923	207 506
Dépôts (Notes 4, 10)		
Particuliers	652 746	633 498
Banques	24 282	20 917
Entreprises et gouvernements	482 510	470 710
	1 159 538	1 125 125
Divers		
Acceptations	17 346	18 448
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	47 430	42 384
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	145 432	144 097
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	15 280	15 262
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 895	28 993
Passifs liés aux assurances	7 745	7 676
Autres passifs (Note 11)	24 718	28 133
	284 846	284 993
Billets et débiteurs subordonnés (Note 4)	11 304	11 230
Total du passif	1 676 611	1 628 854
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 12)	23 170	23 066
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	5 700	5 700
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	(188)	(152)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(6)	(10)
Surplus d'apport	148	173
Résultats non distribués	65 621	63 944
Cumul des autres éléments du résultat global	7 532	7 097
Total des capitaux propres	101 977	99 818
Total du passif et des capitaux propres	1 778 588 \$	1 728 672 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Produits d'intérêts¹ (Note 19)		
Prêts	6 011 \$	6 190 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	1 011	949
Dividendes	431	395
Dépôts auprès de banques	69	76
	7 522	7 610
Charges d'intérêts (Note 19)		
Dépôts	776	1 131
Passifs de titrisation	102	76
Billets et débiteures subordonnés	97	94
Divers	245	279
	1 220	1 580
	6 302	6 030
Produits d'intérêts nets		
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 604	1 510
Commissions sur crédit	400	358
Produits (pertes) de négociation	114	272
Frais de service	733	643
Services de cartes	707	595
Produits d'assurance	1 317	1 228
Autres produits (pertes)	104	176
	4 979	4 782
Total des produits	11 281	10 812
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	72	313
Indemnisations d'assurance et charges connexes	756	780
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel	3 278	3 156
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	400	545
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	444	404
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	160	180
Communication et marketing	287	267
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	113	98
Services professionnels, services-conseils et services externes	440	313
Divers	845	821
	5 967	5 784
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	4 486	3 935
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	984	827
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	231	169
Résultat net	3 733	3 277
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	43	65
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 690 \$	3 212 \$
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 16)		
De base	2,03 \$	1,77 \$
Dilué	2,02	1,77
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,89	0,79

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 6 623 millions de dollars et 6 788 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Résultat net	3 733 \$	3 277 \$
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit latent (de la perte latente)	(257)	293
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	(10)	(21)
Variation de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en résultat	(2)	1
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit latent (de la perte latente)	63	(74)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	1	4
	(205)	203
Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profit latent (perte latente)	2 354	(3 371)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(1 034)	1 471
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Profit net (perte nette) sur les couvertures	271	(386)
	1 591	(2 286)
Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation du profit (de la perte)	640	(909)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(1 452)	555
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :		
Variation du profit (de la perte)	(150)	179
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	356	(86)
	(606)	(261)
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab	(397)	(56)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel		
Profit (perte)	377	553
Impôt sur le résultat	(99)	(145)
	278	408
Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation du profit net latent (de la perte nette latente)	87	135
Impôt sur le résultat	(23)	(37)
	64	98
Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit (perte)	(16)	23
Impôt sur le résultat	4	(6)
	(12)	17
Total des autres éléments du résultat global	713	(1 877)
Total du résultat global	4 446 \$	1 400 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	4 403 \$	1 335 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	43	65

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	23 066 \$	22 487 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	76	46
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	122	112
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(94)	-
Solde à la fin de la période	23 170	22 645
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début et à la fin de la période	5 700	5 650
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)		
Solde au début de la période	(152)	(37)
Achat d'actions	(2 936)	(3 145)
Vente d'actions	2 900	3 011
Solde à la fin de la période	(188)	(171)
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)		
Solde au début de la période	(10)	(4)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(29)	(34)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	33	34
Solde à la fin de la période	(6)	(4)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	173	121
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	8	(8)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	3	4
Divers	(36)	4
Solde à la fin de la période	148	121
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	63 944	53 845
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	3 733	3 277
Dividendes sur actions ordinaires	(1 622)	(1 433)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(43)	(65)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(670)	-
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	278	408
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	-
Solde à la fin de la période	65 621	56 032
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	510	543
Autres éléments du résultat global	(203)	202
Provision pour pertes sur créances	(2)	1
Solde à la fin de la période	305	746
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	181	(252)
Autres éléments du résultat global	65	98
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(1)	-
Solde à la fin de la période	245	(154)
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>		
Solde au début de la période	14	(37)
Autres éléments du résultat global	(12)	17
Solde à la fin de la période	2	(20)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	5 230	9 357
Autres éléments du résultat global	1 591	(2 286)
Solde à la fin de la période	6 821	7 071
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	1 930	3 826
Autres éléments du résultat global	(606)	(261)
Solde à la fin de la période	1 324	3 565
<i>Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</i>	(1 165)	(56)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	7 532	11 152
Total des capitaux propres	101 977 \$	95 425 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net	3 733 \$	3 277 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	72	313
Amortissement	275	399
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	160	180
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(10)	(20)
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	(231)	(169)
Impôt différé	140	169
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 9, 11)	(53)	(16)
Valeurs mobilières mises en pension	1 335	(13 204)
Valeurs mobilières prises en pension	1 466	12 986
Valeurs mobilières vendues à découvert	5 046	6 769
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(5 158)	(8 033)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(21 034)	11 174
Dépôts	32 071	31 840
Dérivés	(5 322)	4 170
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	(535)	858
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	20 964	(10 096)
Passifs de titrisation	(155)	(651)
Impôt exigible	(2 083)	467
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	5 480	(5 337)
Divers, y compris (le profit latent) la perte latente de change	(7 414)	10 580
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	28 747	45 656
Flux de trésorerie des activités de financement		
Rachat de billets et débetures subordonnés	38	2
Émission d'actions ordinaires, montant net	69	40
Rachat d'actions ordinaires (Note 12)	(764)	-
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 000)	-
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres	2 941	3 037
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(2 965)	(3 179)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(2 947)	(1 387)
Remboursement des obligations locatives	(166)	(136)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(4 794)	(1 623)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(2 951)	(55 614)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Achats	(5 821)	(6 152)
Produit tiré des échéances	6 714	7 936
Produit tiré des ventes	3 166	605
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti		
Achats	(41 702)	(27 278)
Produit tiré des échéances	17 932	36 116
Produit tiré des ventes	6	597
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(333)	(302)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	-	24
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(22 989)	(44 068)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	106	(160)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	1 070	(195)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	5 931	6 445
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	7 001 \$	6 250 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	2 614 \$	695 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 272	1 700
Montant des intérêts reçus au cours de la période	7 090	7 319
Montant des dividendes reçus au cours de la période	489	451

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 2 mars 2022.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2021. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque n'a adopté aucune nouvelle méthode comptable.

MODIFICATIONS DE MÉTHODE COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. Les contrats d'assurance sont divisés en groupes et ces groupes sont évalués à la valeur actualisée, ajustée en fonction du risque, des flux de trésorerie liés à l'exécution des contrats. Les produits sont comptabilisés à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance sont fournis au cours de la période de couverture. Les pertes sont comptabilisées immédiatement si le groupe de contrats devait être déficitaire.

La norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit le 1^{er} novembre 2023 pour la Banque. Selon le préavis connexe publié par le BSIF, l'adoption anticipée de la norme n'est pas permise. La norme sera appliquée de façon rétrospective avec retraitement des montants comparatifs, sauf si ce retraitement est impraticable.

La Banque travaille à la mise en œuvre en ce sens.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Les révisions apportées à ces jugements et à ces estimations ainsi que les changements aux normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence néfaste marquée sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables. La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires accrus ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois clos le 31 janvier 2022.

a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022		31 octobre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	230 442 \$	228 722 \$	208 559 \$	207 927 \$
Autres titres de créance	65 504	65 160	60 380	60 525
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	295 946	293 882	268 939	268 452
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	743 615	742 623	722 622	725 177
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 039 561 \$	1 036 505 \$	991 561 \$	993 629 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	1 159 538 \$	1 157 900 \$	1 125 125 \$	1 124 762 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	15 280	15 150	15 262	15 202
Billets et débentures subordonnés	11 304	11 722	11 230	11 838
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 186 122 \$	1 184 772 \$	1 151 617 \$	1 151 802 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction¹									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	1 080	7 306	–	8 386	294	10 902	–	11 196	\$
Provinces	–	8 204	–	8 204	–	8 326	–	8 326	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	18 886	–	18 886	–	13 241	–	13 241	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	8 894	–	8 894	–	7 785	–	7 785	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 789	–	1 789	–	1 500	–	1 500	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	–	6 229	–	6 229	–	5 970	–	5 970	
Autres émetteurs	–	12 048	17	12 065	–	12 389	6	12 395	
Titres de capitaux propres	59 675	37	–	59 712	59 933	158	33	60 124	
Prêts détenus à des fins de transaction	–	12 048	–	12 048	–	12 405	–	12 405	
Marchandises	15 884	643	–	16 527	13 919	720	–	14 639	
Droits conservés	–	8	–	8	–	9	–	9	
	76 639	76 092	17	152 748	74 146	73 405	39	147 590	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	184	6 223	873	7 280	166	6 127	760	7 053	
Prêts	–	2 642	3	2 645	–	2 334	3	2 337	
	184	8 865	876	9 925	166	8 461	763	9 390	
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	37	10 335	–	10 372	12	10 277	1	10 290	
Contrats de change	49	35 655	4	35 708	26	35 786	7	35 819	
Contrats dérivés de crédit	–	72	–	72	–	57	–	57	
Dérivés d'actions	4	5 117	–	5 121	3	5 359	–	5 362	
Contrats de marchandises	341	2 851	54	3 246	365	2 495	39	2 899	
	431	54 030	58	54 519	406	53 974	47	54 427	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières ¹	–	4 762	–	4 762	–	4 564	–	4 564	
	–	4 762	–	4 762	–	4 564	–	4 564	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	–	13 189	–	13 189	–	12 519	–	12 519	
Provinces	–	19 067	–	19 067	–	18 143	–	18 143	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	16 704	–	16 704	–	19 300	–	19 300	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	5 047	–	5 047	–	6 564	–	6 564	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	318	–	318	–	1 254	–	1 254	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	–	7 083	–	7 083	–	6 981	–	6 981	
Obligations de sociétés et autres	–	7 685	63	7 748	–	8 040	64	8 104	
Titres de capitaux propres	3 070	1	1 660	4 731	2 989	1	1 609	4 599	
Prêts	–	1 632	–	1 632	–	1 602	–	1 602	
	3 070	70 726	1 723	75 519	2 989	74 404	1 673	79 066	
Valeurs mobilières prises en pension	–	7 491	–	7 491	–	7 992	–	7 992	
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction									
	–	20 366	183	20 549	–	22 750	141	22 891	
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	31	10 001	89	10 121	14	11 580	89	11 683	
Contrats de change	34	33 023	–	33 057	28	35 146	–	35 174	
Contrats dérivés de crédit	–	297	–	297	–	347	–	347	
Dérivés d'actions	–	6 386	90	6 476	–	7 932	82	8 014	
Contrats de marchandises	468	1 464	9	1 941	300	1 596	8	1 904	
	533	51 171	188	51 892	342	56 601	179	57 122	
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	13 332	–	13 332	–	13 505	–	13 505	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	10	135 093	47	135 150	–	113 912	76	113 988	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert¹	2 944	44 486	–	47 430	2 015	40 360	9	42 384	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	6 329	–	6 329	–	5 126	–	5 126	

¹ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022 (des obligations des gouvernements canadiens à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) d'un montant de 400 millions de dollars ont été transférées hors du niveau 2 dans le niveau 1 au cours des trois mois clos le 31 janvier 2021).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 respectivement pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2022	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2021	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Autres titres de créance	6 \$	– \$	– \$	2 \$	(2) \$	11 \$	– \$	17 \$	– \$
Titres de capitaux propres	33	–	–	–	(33)	–	–	–	–
	39	–	–	2	(35)	11	–	17	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	760	36	–	88	(7)	–	(4)	873	33
Prêts	3	–	–	–	–	–	–	3	–
	763	36	–	88	(7)	–	(4)	876	33
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	64	–	–	–	(1)	–	–	63	–
Titres de capitaux propres	1 609	–	1	10	40	–	–	1 660	1
	1 673 \$	– \$	1 \$	10 \$	39 \$	– \$	– \$	1 723 \$	1 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(141) \$	(10) \$	– \$	(28) \$	1 \$	(8) \$	3 \$	(183) \$	(11) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(88)	(3)	–	–	2	–	–	(89)	–
Contrats de change	7	(3)	–	–	–	–	–	4	(1)
Dérivés d'actions	(82)	(11)	–	–	(1)	(1)	5	(90)	(12)
Contrats de marchandises	31	22	–	–	(8)	–	–	45	22
	(132)	5	–	–	(7)	(1)	5	(130)	9
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(76)	8	–	(71)	92	–	–	(47)	8
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	(9)	–	–	–	9	–	–	–	–
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	16 \$	2 \$	– \$	– \$	(18) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance	3	1	–	–	(1)	–	(1)	2	2
	19	3	–	–	(19)	–	(1)	2	2
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	571	–	–	31	(6)	–	(1)	595	(3)
Prêts	3	–	–	–	–	–	–	3	–
	574	–	–	31	(6)	–	(1)	598	(3)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Autres titres de créance	20	–	3	–	–	–	–	23	3
Titres de capitaux propres	1 579	–	6	20	(70)	–	–	1 535	6
	1 599 \$	– \$	9 \$	20 \$	(70) \$	– \$	– \$	1 558 \$	9 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(4 649) \$	(534) \$	– \$	(744) \$	910 \$	(7) \$	– \$	(5 024) \$	(362) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(96)	(1)	–	–	1	–	–	(96)	1
Contrats de change	2	2	–	–	1	–	–	5	4
Dérivés d'actions	(707)	(439)	–	(13)	80	7	–	(1 072)	(2)
Contrats de marchandises	(18)	18	–	–	4	–	–	4	7
	(819)	(420)	–	(13)	86	7	–	(1 159)	10
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(24)	4	–	(45)	34	–	–	(31)	(1)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–

¹ Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents / pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés d'actifs dérivés de 58 millions de dollars (576 millions de dollars au 31 janvier 2021; 47 millions de dollars aux 31 octobre 2021 / 1^{er} novembre 2021; 381 millions de dollars aux 31 octobre 2020 / 1^{er} novembre 2020) et de passifs dérivés de 188 millions de dollars (1 735 millions de dollars au 31 janvier 2021; 179 millions de dollars aux 31 octobre 2021 / 1^{er} novembre 2021; 1 200 millions de dollars aux 31 octobre 2020 / 1^{er} novembre 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021			
	Coût / coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût / coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	13 129 \$	80 \$	(20) \$	13 189 \$	12 428 \$	98 \$	(7) \$	12 519 \$
Provinces	18 943	159	(35)	19 067	17 935	218	(10)	18 143
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	16 693	43	(32)	16 704	19 232	83	(15)	19 300
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	5 048	4	(5)	5 047	6 551	13	–	6 564
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	317	1	–	318	1 251	3	–	1 254
	54 130	287	(92)	54 325	57 397	415	(32)	57 780
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs								
	7 075	18	(10)	7 083	6 957	30	(6)	6 981
Obligations de sociétés et autres								
	7 755	33	(40)	7 748	8 054	68	(18)	8 104
	14 830	51	(50)	14 831	15 011	98	(24)	15 085
Total des titres de créance	68 960	338	(142)	69 156	72 408	513	(56)	72 865
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	3 935	398	(80)	4 253	3 887	310	(80)	4 117
Actions privilégiées								
	467	41	(30)	478	470	43	(31)	482
	4 402	439	(110)	4 731	4 357	353	(111)	4 599
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	73 362 \$	777 \$	(252) \$	73 887 \$	76 765 \$	866 \$	(167) \$	77 464 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 janvier 2022	31 janvier 2021
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	4 253 \$	4 117 \$	39 \$	30 \$
Actions privilégiées	478	482	5	3
Total	4 731 \$	4 599 \$	44 \$	33 \$

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a cédé, conformément à sa stratégie de placement, certains titres de capitaux propres d'une juste valeur de 24 millions de dollars (4 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2021). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a réalisé un profit cumulé de 2 millions de dollars et n'a gagné aucun revenu de dividendes (profit cumulé et revenus de dividendes de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2021).

c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les titres de créance pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10 \$	20 \$

d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2021. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance¹								
Première qualité	362 910 \$	– \$	s. o. ²	362 910 \$	339 426 \$	– \$	s. o.	339 426 \$
Qualité inférieure	1 951	166	s. o.	2 117	2 235	83	s. o.	2 318
Actifs surveillés et classés	s. o.	77	s. o.	77	s. o.	62	s. o.	62
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	364 861	243	–	365 104	341 661	145	–	341 806
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	2	–	–	2	2	–	–	2
Total des titres de créance, déduction faite de la provision	364 859 \$	243 \$	– \$	365 102 \$	341 659 \$	145 \$	– \$	341 804 \$

¹ Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 207 millions de dollars (1 million de dollars au 31 octobre 2021), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

² Sans objet.

Au 31 janvier 2022, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 295 946 millions de dollars (268 939 millions de dollars au 31 octobre 2021) et des titres de créances évalués à la JVAERG de 69 156 millions de dollars (72 865 millions de dollars au 31 octobre 2021).

Aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

a) PRÊTS ET ACCEPTATIONS

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts et les acceptations de la Banque aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021.

Prêts et acceptations

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Prêts hypothécaires résidentiels	275 029 \$	268 340 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	191 996	189 864
Cartes de crédit	31 441	30 738
Entreprises et gouvernements	251 388	240 070
	749 854	729 012
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 346	18 448
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 632	1 602
Total des prêts et acceptations	768 832	749 062
Total de la provision pour pertes sur prêts	6 239	6 390
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision	762 593	742 672

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts et acceptations par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les prêts à la JVAERG) et les engagements de clients au titre d'acceptations sont regroupés de la manière suivante :

Prêts et acceptations – Entreprises et gouvernements

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Prêts au coût amorti	251 388 \$	240 070 \$
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 346	18 448
Prêts à la JVAERG (Note 4)	1 632	1 602
Prêts et acceptations	270 366	260 120
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	2 714	2 751
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	267 652	257 369

b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2021.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts, des acceptations et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts et acceptations par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}									
Risque faible	216 299 \$	4 145 \$	s. o.	220 444 \$	208 030 \$	4 113 \$	s. o.	212 143 \$	
Risque normal	40 538	6 416	s. o.	46 954	38 922	9 768	s. o.	48 690	
Risque moyen	–	4 380	s. o.	4 380	–	4 405	s. o.	4 405	
Risque élevé	–	2 479	333	2 812	–	2 380	266	2 646	
Défaillance	s. o.	s. o.	439	439	s. o.	s. o.	456	456	
Total des prêts	256 837	17 420	772	275 029	246 952	20 666	722	268 340	
Provision pour pertes sur prêts	30	175	45	250	35	175	51	261	
Prêts, déduction faite de la provision	256 807	17 245	727	274 779	246 917	20 491	671	268 079	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴									
Risque faible	103 510	1 397	s. o.	104 907	94 425	1 397	s. o.	95 822	
Risque normal	52 875	6 113	s. o.	58 988	62 484	1 255	s. o.	63 739	
Risque moyen	16 028	4 070	s. o.	20 098	18 201	3 917	s. o.	22 118	
Risque élevé	1 055	6 144	395	7 594	1 073	6 346	379	7 798	
Défaillance	s. o.	s. o.	409	409	s. o.	s. o.	387	387	
Total des prêts	173 468	17 724	804	191 996	176 183	12 915	766	189 864	
Provision pour pertes sur prêts	515	837	160	1 512	520	914	139	1 573	
Prêts, déduction faite de la provision	172 953	16 887	644	190 484	175 663	12 001	627	188 291	
Cartes de crédit									
Risque faible	6 418	8	s. o.	6 426	5 467	7	s. o.	5 474	
Risque normal	10 643	67	s. o.	10 710	10 109	68	s. o.	10 177	
Risque moyen	8 545	1 171	s. o.	9 716	8 909	1 158	s. o.	10 067	
Risque élevé	283	4 047	181	4 511	476	4 319	149	4 944	
Défaillance	s. o.	s. o.	78	78	s. o.	s. o.	76	76	
Total des prêts	25 889	5 293	259	31 441	24 961	5 552	225	30 738	
Provision pour pertes sur prêts	663	938	162	1 763	671	996	138	1 805	
Prêts, déduction faite de la provision	25 226	4 355	97	29 678	24 290	4 556	87	28 933	
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}									
Première qualité ou risque faible ou normal	117 336	799	s. o.	118 135	110 129	699	s. o.	110 828	
Qualité inférieure ou risque moyen	129 459	11 802	s. o.	141 261	125 638	12 149	s. o.	137 787	
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	107	9 998	229	10 334	108	10 547	70	10 725	
Défaillance	s. o.	s. o.	636	636	s. o.	s. o.	780	780	
Total des prêts et acceptations	246 902	22 599	865	270 366	235 875	23 395	850	260 120	
Provision pour pertes sur prêts et acceptations	1 039	1 358	317	2 714	1 037	1 407	307	2 751	
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	245 863	21 241	548	267 652	234 838	21 988	543	257 369	
Total des prêts et acceptations⁶	703 096	63 036	2 700	768 832	683 971	62 528	2 563	749 062	
Total de la provision pour pertes sur prêts^{6, 7}	2 247	3 308	684	6 239	2 263	3 492	635	6 390	
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision⁶	700 849 \$	59 728 \$	2 016 \$	762 593 \$	681 708 \$	59 036 \$	1 928 \$	742 672 \$	

¹ Comprendent les prêts douteux d'un montant de 177 millions de dollars (86 millions de dollars au 31 octobre 2021) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 12 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2021) et 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

³ Comprendent les prêts hypothécaires assurés de 81 milliards de dollars (82 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

⁴ Comprendent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 10 milliards de dollars (10 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

⁵ Comprendent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 27 milliards de dollars (26 milliards de dollars au 31 octobre 2021), qui sont présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

⁶ L'étape 3 comprend les prêts dépréciés acquis d'un montant de 140 millions de dollars (152 millions de dollars au 31 octobre 2021) et la provision connexe pour pertes sur prêts d'un montant de 4 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2021) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque « Défaillance » puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

⁷ Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant (néant au 31 octobre 2021).

Prêts et acceptations par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail²								
Risque faible	234 756 \$	219 \$	s. o. \$	234 975 \$	222 348 \$	232 \$	s. o. \$	222 580 \$
Risque normal	78 293	449	s. o.	78 742	80 529	501	s. o.	81 030
Risque moyen	12 890	413	s. o.	13 303	13 993	551	s. o.	14 544
Risque élevé	897	981	–	1 878	890	1 004	–	1 894
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	200 053	–	s. o.	200 053	195 293	–	s. o.	195 293
Qualité inférieure	79 683	4 997	s. o.	84 680	80 076	5 329	s. o.	85 405
Actifs surveillés et classés	38	4 565	–	4 603	38	5 097	–	5 135
Défaillance	s. o.	s. o.	59	59	s. o.	s. o.	86	86
Total des instruments de crédit hors bilan	606 610	11 624	59	618 293	593 167	12 714	86	605 967
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	410	490	2	902	386	467	3	856
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	606 200 \$	11 134 \$	57 \$	617 391 \$	592 781 \$	12 247 \$	83 \$	605 111 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 327 milliards de dollars (318 milliards de dollars au 31 octobre 2021), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Comprennent la tranche non utilisée de 47 milliards de dollars (48 milliards de dollars au 31 octobre 2021) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

c) PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur créances (au bilan) de la Banque aux 31 janvier 2022 et 2021 et pour les trois mois clos à ces dates, y compris sur la provision pour les instruments hors bilan dans les catégories applicables.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat)	Radiations, nettes des reprises	Écart de conversion, cessions et autres ajustements	Solde à la fin de la période
	31 janvier 2022					31 janvier 2021				
Prêts hypothécaires résidentiels	261 \$	(10) \$	(2) \$	1 \$	250 \$	302 \$	5 \$	(3) \$	(3) \$	301 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 649	52	(125)	16	1 592	2 112	151	(183)	(42)	2 038
Cartes de crédit	2 314	117	(144)	41	2 328	3 184	48	(215)	(86)	2 931
Entreprises et gouvernements	3 022	(85)	(14)	48	2 971	3 779	108	(117)	(103)	3 667
Total de la provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan	7 246	74	(285)	106	7 141	9 377	312	(518)	(234)	8 937
Titres de créance au coût amorti	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Titres de créance à la JVAERG	7	(2)	–	–	5	5	1	–	–	6
Total de la provision pour pertes sur créances sur les titres de créances	9	(2)	–	–	7	7	1	–	–	8
Total de la provision pour pertes sur créances	7 255 \$	72 \$	(285) \$	106 \$	7 148 \$	9 384 \$	313 \$	(518) \$	(234) \$	8 945 \$
Dont :										
Provision pour pertes sur créances sur les prêts au coût amorti	6 390 \$				6 239 \$	8 289 \$				7 932 \$
Provision pour pertes sur créances sur les prêts à la JVAERG	–				–	1				1
Provision pour pertes sur prêts	6 390				6 239	8 290				7 933
Provision pour les instruments hors bilan	856				902	1 087				1 004
Provision pour pertes sur créances pour les titres de créance	9				7	7				8

d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 31 janvier 2022 et 2021 et pour les trois mois clos à ces dates.

Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				Trois mois clos les 31 janvier 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	35 \$	175 \$	51 \$	261 \$	32 \$	205 \$	65 \$	302 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	23	(23)	–	–	16	(16)	–	–
Transfert à l'étape 2	(4)	7	(3)	–	(12)	17	(5)	–
Transfert à l'étape 3	–	(4)	4	–	–	(4)	4	–
Réévaluation nette en raison des transferts ³	(4)	3	–	(1)	(3)	3	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	4	s. o.	s. o.	4	3	s. o.	s. o.	3
Remboursements nets ⁵	(1)	(1)	–	(2)	(3)	(1)	–	(4)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(1)	(4)	(11)	(16)	(1)	(8)	(5)	(14)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(22)	21	6	5	(5)	22	3	20
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(3)	(3)	–	–	(4)	(4)
Reprises	–	–	1	1	1	(3)	3	1
Écart de conversion et autres ajustements	–	1	–	1	(2)	(1)	–	(3)
Solde à la fin de la période	30 \$	175 \$	45 \$	250 \$	26 \$	214 \$	61 \$	301 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	550 \$	960 \$	139 \$	1 649 \$	595 \$	1 330 \$	187 \$	2 112 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	204	(203)	(1)	–	269	(266)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(34)	45	(11)	–	(43)	59	(16)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(53)	54	–	(2)	(52)	54	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(50)	33	2	(15)	(102)	49	1	(52)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	56	s. o.	s. o.	56	51	s. o.	s. o.	51
Remboursements nets ⁵	(20)	(20)	(3)	(43)	(25)	(27)	(3)	(55)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(22)	(48)	(13)	(83)	(21)	(38)	(7)	(66)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(139)	159	117	137	(181)	300	154	273
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(197)	(197)	–	–	(258)	(258)
Reprises	–	–	72	72	–	–	75	75
Écart de conversion et autres ajustements	5	10	1	16	(12)	(22)	(8)	(42)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	549	883	160	1 592	529	1 333	176	2 038
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	34	46	–	80	25	90	–	115
Solde à la fin de la période	515 \$	837 \$	160 \$	1 512 \$	504 \$	1 243 \$	176 \$	1 923 \$
Cartes de crédit⁹								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	878 \$	1 298 \$	138 \$	2 314 \$	799 \$	2 181 \$	204 \$	3 184 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ²	324	(320)	(4)	–	378	(373)	(5)	–
Transfert à l'étape 2	(58)	66	(8)	–	(42)	57	(15)	–
Transfert à l'étape 3	(6)	(147)	153	–	(2)	(180)	182	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(96)	81	4	(11)	(161)	62	2	(97)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	71	s. o.	s. o.	71	27	s. o.	s. o.	27
Remboursements nets ⁵	10	1	4	15	(9)	(2)	6	(5)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁶	(23)	(51)	(35)	(109)	(12)	(36)	(45)	(93)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁷	(219)	320	50	151	(115)	216	115	216
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(221)	(221)	–	–	(282)	(282)
Reprises	–	–	77	77	–	–	67	67
Écart de conversion et autres ajustements	16	21	4	41	(21)	(58)	(7)	(86)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	897	1 269	162	2 328	842	1 867	222	2 931
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁸	234	331	–	565	189	404	–	593
Solde à la fin de la période	663 \$	938 \$	162 \$	1 763 \$	653 \$	1 463 \$	222 \$	2 338 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

³ Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

⁴ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁵ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁶ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁷ Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex., la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues » et « Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

⁸ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022				Trois mois clos les 31 janvier 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Entreprises et gouvernements²								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 186 \$	1 526 \$	310 \$	3 022 \$	1 499 \$	1 858 \$	422 \$	3 779 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	87	(86)	(1)	–	103	(102)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(99)	101	(2)	–	(138)	142	(4)	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(19)	20	–	(3)	(27)	30	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes ³	(20)	16	–	(4)	(26)	37	(2)	9
Nouveaux montages ou acquisitions ³	256	s. o.	s. o.	256	322	s. o.	s. o.	322
Remboursements nets ³	4	(16)	(24)	(36)	7	(7)	(49)	(49)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ³	(208)	(153)	(73)	(434)	(199)	(182)	(62)	(443)
Modifications des risques, paramètres et modèles ³	(46)	75	104	133	(72)	204	137	269
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(26)	(26)	–	–	(131)	(131)
Reprises	–	–	12	12	–	–	14	14
Écart de conversion et autres ajustements	22	27	(1)	48	(43)	(46)	(14)	(103)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 181	1 471	319	2 971	1 450	1 877	340	3 667
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	142	113	2	257	144	138	14	296
Solde à la fin de la période	1 039	1 358	317	2 714	1 306	1 739	326	3 371
Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période	2 657	3 798	686	7 141	2 847	5 291	799	8 937
Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan⁴	410	490	2	902	358	632	14	1 004
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 247 \$	3 308 \$	684 \$	6 239 \$	2 489 \$	4 659 \$	785 \$	7 933 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

² Comprennent la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

⁴ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

e) INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque aux 31 janvier 2022. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Comparativement à il y a un an, l'économie a réalisé d'importants progrès pour se relever du choc provoqué par la pandémie de COVID-19. À mesure que le temps passe et que l'économie se remet du choc initial causé par la pandémie, l'incertitude entourant les perspectives économiques continue de se dissiper.

Variables macroéconomiques

	Aux					
	31 janvier 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T1 2022-T4 2022 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2022-T4 2022 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹	Moyenne T1 2022-T4 2022 ¹	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel ¹
Taux de chômage						
Canada	5,6 %	5,6 %	5,6 %	5,3 %	6,7 %	6,5 %
États-Unis	3,6	3,8	3,6	3,5	4,5	4,5
PIB réel						
Canada	4,4	1,9	5,5	1,9	0,8	2,3
États-Unis	4,1	1,9	5,1	1,9	1,2	2,2
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) ²	6,9	1,0	8,7	1,4	3,6	0,6
États-Unis (IPP CoreLogic) ³	10,2	3,0	13,1	2,9	7,5	2,5
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	0,81	1,73	1,38	2,23	0,25	1,22
États-Unis	0,63	1,91	1,13	2,41	0,25	1,34
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	1,97	2,23	2,43	2,43	1,70	2,20
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,54	1,80	1,48	1,72	1,79	1,80
Taux de change (dollar américain / dollar canadien)	0,81 \$	0,80 \$	0,82 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,79 \$

¹ Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

² Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

³ L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 455 \$	6 608 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 306	6 412
Écart – en dollars	149 \$	196 \$
Écart – en pourcentage	2,4 %	3,1 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2022	31 octobre 2021
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 455 \$	6 608 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	4 802	4 903
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 653 \$	1 705 \$

g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 35 millions de dollars au 31 janvier 2022 (53 millions de dollars au 31 octobre 2021) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>					
	31 janvier 2022			31 octobre 2021		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	199 \$	101 \$	300 \$	229 \$	62 \$	291 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	561	193	754	512	156	668
Cartes de crédit	208	129	337	186	113	299
Entreprises et gouvernements	203	153	356	785	139	924
Total	1 171 \$	576 \$	1 747 \$	1 712 \$	470 \$	2 182 \$

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

j) TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le « gouvernement du Canada ») et par Exportations et développement Canada à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque a consenti à ses clients admissibles des services bancaires aux entreprises un prêt jusqu'à hauteur de 60 000 \$ sans intérêt assorti d'une exonération partielle. Le 12 janvier 2022, il a été annoncé que la date limite du remboursement des prêts du CUEC menant à une exonération partielle de ces prêts était reportée du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 pour tous les emprunteurs admissibles en règle. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2023, il sera prolongé de deux ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. La date limite pour demander un nouveau prêt en vertu du programme CUEC ou un prêt supplémentaire était le 30 juin 2021. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouverts sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouverts sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants impayés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

La Banque exerce une influence notable sur The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et a la capacité de participer aux décisions en matière de politiques financières et d'exploitation de Schwab en raison de la participation de la Banque, de sa représentation au conseil d'administration et de la convention sur les comptes de dépôt assuré entre la Banque et Schwab (la « convention sur les CDA avec Schwab »). Par conséquent, la Banque comptabilise sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2022, la participation comme présentée de la Banque dans Schwab s'établissait à 13,39 % (13,41 % au 31 octobre 2021) des actions ordinaires avec droit de vote et des actions ordinaires sans droit de vote de Schwab en circulation, et sa juste valeur s'élevait à 28 milliards de dollars (22 milliards de dollars américains) (26 milliards de dollars (21 milliards de dollars américains) au 31 octobre 2021) selon le cours de clôture de 87,70 \$ US (82,03 \$ US au 31 octobre 2021) à la Bourse de New York.

La Banque et Schwab sont parties à une convention d'actionnaires (la « convention d'actionnaires ») en vertu de laquelle la Banque a le droit de désigner deux des membres du conseil d'administration de Schwab et elle a des représentants qui siègent à deux comités du conseil d'administration, sous réserve du respect de certaines conditions par la Banque. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et le président du conseil d'administration de la Banque. La convention d'actionnaires stipule que la Banque ne peut détenir plus de 9,9 % des actions ordinaires avec droit de vote de Schwab et est soumise aux restrictions habituelles de statu quo et, sous réserve de certaines exceptions, à certaines restrictions de transfert. La date d'échéance initiale de la convention sur les CDA avec Schwab est le 1^{er} juillet 2031.

Les états financiers résumés de Schwab, fondés sur les derniers états financiers consolidés publiés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous. La valeur comptable de la participation de la Banque dans Schwab s'élevant à 11,2 milliards de dollars au 31 janvier 2022 (11,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) représente la quote-part de la Banque des capitaux propres de Schwab, rajustés en fonction du goodwill, des autres immobilisations incorporelles et du montant cumulé des écarts de conversion. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab de 231 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2022 (169 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2021) tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

Bilan consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2021	30 septembre 2021
Actif		
Montants nets à recevoir des clients de services de courtage	114 560 \$	107 118 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	493 399	466 536
Autres actifs	236 104	178 247
Total de l'actif	844 063 \$	751 901 \$
Passif		
Dépôts bancaires	561 357 \$	489 192 \$
Montants à payer aux clients de services de courtage	158 968	139 913
Autres passifs	52 571	51 706
Total du passif	772 896	680 811
Capitaux propres	71 167	71 090
Total du passif et des capitaux propres	844 063 \$	751 901 \$

État du résultat consolidé résumé

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits nets		
Produits d'intérêts nets	2 699 \$	2 357 \$
Honoraires d'administration et de gestion d'actifs	1 399	1 286
Produits liés aux activités de négociation et autres produits	1 835	1 798
Total des produits nets	5 933	5 441
Charges excluant les intérêts		
Salaires et avantages du personnel	1 763	1 822
Divers	1 620	1 697
Total des charges excluant les intérêts	3 383	3 519
Résultat avant impôt sur le résultat	2 550	1 922
Charge d'impôt sur le résultat	558	444
Résultat net	1 992	1 478
Dividendes sur actions privilégiées et autres	165	111
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 827	1 367
Autres éléments du résultat global	(2 976)	(380)
Total du résultat global	(1 149) \$	987 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – de base (en dollars canadiens)	0,97 \$	0,74 \$
Résultat par action ordinaire en circulation – dilué (en dollars canadiens)	0,96	0,74

NOTE 8 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2020	2 846 \$	14 142 \$	160 \$	17 148 \$
Ajouts (cessions)	40	–	116	156
Écarts de conversion et autres	(62)	(1 008)	(2)	(1 072)
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2021 ²	2 824 \$	13 134 \$	274 \$	16 232 \$
Écarts de conversion et autres	22	357	4	383
Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2022²	2 846 \$	13 491 \$	278 \$	16 615 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.² Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021.**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2022	Aux 31 octobre 2021
Créances clients et autres éléments	9 577 \$	9 144 \$
Intérêts courus	2 197	2 196
Actif d'impôt exigible	3 921	1 862
Actif au titre des régimes à prestations définies	988	637
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	2 067	2 040
Charges payées d'avance	1 181	1 300
Total	19 931 \$	17 179 \$

NOTE 10 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes chèques. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et représentent généralement les comptes d'épargne. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée et sont acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2022 s'établissait à 311 milliards de dollars (283 milliards de dollars au 31 octobre 2021).

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 janvier	31 octobre
	Par type			Par pays			2022	2021
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	24 239 \$	577 307 \$	51 200 \$	301 449 \$	351 297 \$	– \$	652 746 \$	633 498 \$
Banques	14 291	627	9 364	22 167	148	1 967	24 282	20 917
Entreprises et gouvernements ²	140 524	219 081	122 905	324 663	155 533	2 314	482 510	470 710
	179 054	797 015	183 469	648 279	506 978	4 281	1 159 538	1 125 125
Détenus à des fins de transaction	–	–	20 549	11 011	2 178	7 360	20 549	22 891
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ³	–	–	135 087	61 042	42 733	31 312	135 087	113 905
Total	179 054 \$	797 015 \$	339 105 \$	720 332 \$	551 889 \$	42 953 \$	1 315 174 \$	1 261 921 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							73 222 \$	72 705 \$
À l'étranger							85 647	82 756
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							647 110	626 562
À l'étranger							509 187	479 890
Fonds fédéraux américains déposés							8	8
Total^{2, 4}							1 315 174 \$	1 261 921 \$

¹ Comprennent une dette de premier rang de 51,3 milliards de dollars (43,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprennent une somme de 23,0 milliards de dollars (25,1 milliards de dollars au 31 octobre 2021) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de néant (0,5 milliard de dollars au 31 octobre 2021) liée à la Fiducie de capital TD IV.

³ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent également des engagements de prêts, des contrats de garantie financière et d'autres passifs désignés à la JVRN de 63 millions de dollars (83 millions de dollars au 31 octobre 2021).

⁴ Comprend des dépôts de 756 milliards de dollars (719 milliards de dollars au 31 octobre 2021) libellés en dollars américains et de 51 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2021) libellés dans d'autres monnaies.

Rachat des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2

Le 1^{er} novembre 2021, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation d'un montant en principal de 450 millions de dollars. Le produit de l'émission des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 était investi dans des billets de dépôt de la Banque, lesquels ont été rachetés le 1^{er} novembre 2021. Le 8 décembre 2021, Fiducie de capital TD IV a été dissoute.

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier	31 octobre
	2022	2021
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments ¹	5 137 \$	7 499 \$
Intérêts courus	662	714
Salaires et avantages du personnel à payer	2 851	4 151
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 652	2 667
Passif d'impôt exigible	58	82
Passif d'impôt différé	224	244
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 581	1 592
Obligations locatives	5 499	5 473
Passifs liés aux entités structurées	4 692	4 407
Provisions	1 362	1 304
Total	24 718 \$	28 133 \$

¹ Comprennent des dividendes et distributions à verser de néant (1 404 millions de dollars au 31 octobre 2021).

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues aux 31 janvier 2022 et 2021 et pour les trois mois clos à ces dates.

Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues

(en millions d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	31 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	1 823,9	23 066 \$	1 816,1	22 487 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,2	76	0,9	46
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,2	122	1,5	112
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(7,5)	(94)	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 818,8	23 170 \$	1 818,5	22 645 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de la période et à la fin de la période	158,0	3 950 \$	226,0	5 650 \$
Autres instruments de capitaux propres¹				
Solde au début de la période et à la fin de la période	1,8	1 750 \$	–	– \$
Solde au début et à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	159,8	5 700 \$	226,0	5 650 \$
Actions propres – actions ordinaires²				
Solde au début de la période	1,9	(152) \$	0,5	(37) \$
Achat d'actions	30,5	(2 936)	44,7	(3 145)
Vente d'actions	(30,1)	2 900	(42,7)	3 011
Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires	2,3	(188) \$	2,5	(171) \$
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres²				
Solde au début de la période	0,1	(10) \$	0,1	(4) \$
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	0,8	(29)	1,5	(34)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(0,7)	33	(1,4)	34
Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	0,2	(6) \$	0,2	(4) \$

¹ Billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL). Pour les BRCRL, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

DIVIDENDES

Le 2 mars 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de quatre-vingt-neuf cents (89 cents) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 30 avril 2022. Ce dividende sera payable à compter du 30 avril 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 avril 2022.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a racheté 7,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un prix moyen de 101,89 \$ l'action pour un montant total de 764 millions de dollars, ce qui représente une prime de 670 millions de dollars par rapport au montant du capital social.

Parallèlement à l'annonce le 28 février 2022 de l'acquisition de First Horizon Corporation par la Banque, le régime d'achat d'actions automatique de la Banque établi pour son offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 22, *Événements postérieurs à la date de clôture*.

NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 10,1 millions de dollars (10,0 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2021). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, 2,5 millions d'options sur actions (2,2 millions d'options sur actions pour les trois mois clos le 31 janvier 2021) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 12,41 \$ l'option (8,90 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2021).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Taux d'intérêt sans risque	1,47 %	0,71 %
Durée des options	10,0 ans	10,0 ans
Volatilité prévue ¹	17,89 %	18,50 %
Rendement de l'action prévu	3,66 %	3,61 %
Prix d'exercice / cours de l'action	95,33 \$	71,88 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique.

NOTE 14 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	31 janvier 2022	31 janvier 2021	31 janvier 2022	31 janvier 2021	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Coût des services rendus – prestations acquises	104 \$	130 \$	2 \$	2 \$	1 \$	2 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(6)	6	3	3	5	5
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	1
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	1	1
Total	100 \$	139 \$	5 \$	5 \$	7 \$	9 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	54 \$	52 \$
Régimes de retraite d'État ²	142	120
Total	196 \$	172 \$

¹ Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	
	Trois mois clos les			
	31 janvier 2022	31 janvier 2021	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	234 \$	247 \$	15 \$	4 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	128	302	–	–
Total	362 \$	549 \$	15 \$	4 \$

¹ Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD, les régimes de retraite complémentaires et les autres régimes à prestations définies offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

² Les variations des taux de désactualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

³ Les montants sont présentés avant impôt.

NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Au cours du trimestre, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 154 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2016. Au 31 janvier 2022, l'ARC avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 1 186 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2016, Revenu Québec avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 34 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2015 et l'ATRA avait établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts de 33 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. En février 2022, l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 21 millions de dollars pour les années d'imposition de 2015 et de 2016. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts additionnels et des intérêts totalisant 1 274 millions de dollars. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA continuent à établir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 690 \$	3 212 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 820,5	1 814,2
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	2,03 \$	1,77 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 690 \$	3 212 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 690	3 212
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 820,5	1 814,2
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,6	1,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 824,1	1 815,8
Résultat dilué par action (en dollars canadiens) ¹	2,02 \$	1,77 \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2022, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2021, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours de 4,9 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré de 72,55 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 17 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2021 de la Banque.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**LITIGES**

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2022, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 1,39 milliard de dollars (de néant à environ 1,45 milliard de dollars au 31 octobre 2021). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 20 janvier 2022, le tribunal a rendu une ordonnance accueillant en partie et rejetant en partie la requête en jugement sommaire de la Banque dans l'affaire *Rotstain v. Trustmark National Bank, et al.* Toujours le 20 janvier 2022, le tribunal a prononcé une suggestion de renvoi (*Suggestion of Remand*) qui recommandait au Judicial Panel on Multidistrict Litigation (« JPML ») de renvoyer l'affaire *Rotstain* au Southern District of Texas pour la suite de la procédure. Le même jour, le JPML a rendu une ordonnance de renvoi conditionnelle, qui a pris effet le 27 janvier 2022.

Un rapport d'état d'instance conjoint a été soumis dans l'affaire *Smith v. Independent et al.* le 31 janvier 2022. Dans le rapport, la banque défenderesse demandant le renvoi sollicitait une conférence afin de traiter la façon de régler les questions se recoupant dans l'affaire *Rotstain*. La position adoptée par les requérants est que l'affaire *Smith* devrait demeurer suspendue.

En Ontario, l'appel dans l'action des coliquidateurs devrait être entendu les 20 et 21 avril 2022.

Frais de carte de crédit – Le 10 décembre 2021, après l'audition d'une requête pour approbation du règlement conjoint tenue le 6 décembre 2021, le règlement national a été approuvé par les cinq tribunaux auprès desquels les recours avaient été déposés.

Litige avec un actionnaire de TD Ameritrade – Le 20 janvier 2022, les parties (c.-à-d. la partie demanderesse et toutes les parties défenderesses) ont informé le tribunal qu'elles avaient conclu une entente de principe en vue de régler le litige sous réserve que les parties respectent certaines conditions et qu'elles présentent une entente de règlement écrite.

NOTE 18 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans Schwab; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier 2022 et 2021.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	<i>Trois mois clos les 31 janvier</i>									
Produits d'intérêts nets	3 085 \$	2 978 \$	2 115 \$	2 031 \$	709 \$	661 \$	393 \$	360 \$	6 302 \$	6 030 \$
Produits autres que d'intérêts	3 633	3 367	671	653	637	649	38	113	4 979	4 782
Total des produits	6 718	6 345	2 786	2 684	1 346	1 310	431	473	11 281	10 812
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	33	142	21	135	(5)	20	23	16	72	313
Indemnités d'assurance et charges connexes	756	780	–	–	–	–	–	–	756	780
Charges autres que d'intérêts	2 869	2 654	1 597	1 688	764	711	737	731	5 967	5 784
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	3 060	2 769	1 168	861	587	579	(329)	(274)	4 486	3 935
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	806	732	148	70	153	142	(123)	(117)	984	827
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab ^{3,4}	–	–	252	209	–	–	(21)	(40)	231	169
Résultat net	2 254 \$	2 037 \$	1 272 \$	1 000 \$	434 \$	437 \$	(227) \$	(197) \$	3 733 \$	3 277 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises et la quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

⁴ La quote-part de la Banque du résultat de Schwab est présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Total de l'actif par secteur

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
					<i>Au 31 janvier 2022</i>
Total de l'actif	520 885 \$	580 689 \$	522 804 \$	154 210 \$	1 778 588 \$
					<i>Au 31 octobre 2021</i>
Total de l'actif	509 436 \$	559 503 \$	514 681 \$	145 052 \$	1 728 672 \$

NOTE 19 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

Produits d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Évalués au coût amorti ¹	6 530 \$	6 611 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance ¹	93	177
	6 623	6 788
Évalués ou désignés à la JVRN	855	789
Évalués à la JVAERG – Instruments de capitaux propres	44	33
Total	7 522 \$	7 610 \$

¹ Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2022	31 janvier 2021
Évalués au coût amorti ¹	795 \$	996 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	425	584
Total	1 220 \$	1 580 \$

¹ Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure (RSI). La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 10,5 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires minimums du BSIF. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %.

Le 23 septembre 2018, le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur. En vertu de cette ligne directrice, la Banque devait respecter le ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 2,50 %, et le ratio de levier TLAC cible de 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. Tout changement à la RSI donnera lieu à un changement correspondant au ratio cible de TLAC fondé sur les risques.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2022 et 31 octobre 2021.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2022	Aux 31 octobre 2021
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	71 523 \$	69 937 \$
Fonds propres de catégorie 1	76 856	75 716
Total des fonds propres	89 388	87 987
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	470 852	460 270
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	15,2 %	15,2 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,3	16,5
Ratio du total des fonds propres	19,0	19,1
Ratio de levier	4,4	4,8
Ratio TLAC	28,6	28,3
Ratio de levier TLAC	7,6	8,2

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 22 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Acquisition de First Horizon Corporation

Le 28 février 2022, la Banque et First Horizon Corporation (« First Horizon ») ont annoncé qu'elles ont conclu une entente définitive pour l'acquisition de First Horizon par la Banque dans le cadre d'une opération au comptant évaluée à 13,4 milliards de dollars américains, soit 25,00 \$ US par action ordinaire de First Horizon. Dans le cadre de cette transaction, la Banque a investi 494 millions de dollars américains dans les actions privilégiées sans droit de vote de First Horizon (convertibles dans certaines situations, à concurrence de 4,9 % des actions ordinaires de First Horizon). La transaction devrait se clôturer au premier trimestre de l'exercice 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment les approbations des actionnaires de First Horizon et des organismes de réglementation américains et canadiens. Les résultats de l'entreprise acquise seront consolidés par la Banque à compter de la date de clôture et présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Si la clôture de la transaction n'a pas lieu avant le 27 novembre 2022, les actionnaires de First Horizon recevront, à la clôture, un montant supplémentaire de 0,65 \$ US par action sur une base annualisée pour la période allant du 27 novembre 2022 au jour précédant immédiatement la clôture. Chaque partie aura le droit de résilier l'entente si la clôture de la transaction n'a pas eu lieu d'ici le 27 février 2023 (la « date limite »), sous réserve du droit de l'une ou l'autre des parties (selon certaines conditions) de reporter la date limite au 27 mai 2023.

Parallèlement à cette annonce, le régime d'achat d'actions automatique établi pour l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque a pris fin automatiquement, conformément à ses modalités. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeure en vigueur selon les mêmes modalités et sous réserve des mêmes restrictions annoncées précédemment.

Recouvrement lié au règlement du litige Rothstein

Après la fin du trimestre, la Banque a conclu un règlement au Canada dans l'affaire *TD Bank, N.A. v. Lloyd's Underwriters et al.* La Banque a reçu un montant de 225 millions de dollars à titre de recouvrement des pertes encourues en raison du règlement précédemment conclu par la TD aux États-Unis visant de multiples poursuites liées à une combine à la Ponzi qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : Compagne Trust TSX C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télééc. : 1-888-249-6189 shareholderinquiries@tmx.com ou www.tsxtrust.com
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare Trust Company, N.A. 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 janvier 2022, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 50 millions de ses actions ordinaires. Aux termes de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités se termine le 10 janvier 2023, à une date antérieure que la TD peut déterminer ou à une date antérieure à laquelle la TD peut avoir terminé ses rachats. Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention en communiquant avec le Service des relations publiques de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 3 mars 2022. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 3 mars 2022, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h HE, le 3 mars 2022, jusqu'à 23 h 59 HE, le 18 mars 2022, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 7300743#.

Assemblée annuelle

Le jeudi 14 avril 2022
Toronto (Ontario)